

DUSAN SIDJANSKI  
CHARLES ROIG  
HENRY KERR  
RONALD INGLEHART  
JACQUES NICOLA

UNIVERSITE  
DE  
GENEVE

# LES SUISSES ET LA POLITIQUE

ENQUÊTE SUR LES  
ATTITUDES D'ÉLECTEURS SUISSES  
(1972)

HERBERT LANG BERNE  
PETER LANG FRANCFORT/M  
1975

Cet ouvrage collectif à été rédigé par les membres du Département  
de Science politique de la Faculté des Sciences économiques et sociales,  
Université de Genève

Dusan SIDJANSKI, professeur, Charles ROIG, professeur,  
Henry KERR, professeur assistant, Ronald INGLEHART, professeur invité,  
Jacques NICOLA, assistant.

d'après le manuscrit des auteurs

ISBN 3 261 01574 8

©

Herbert Lang & Cie SA, Berne (Suisse)  
Peter Lang S. A. R. L., Francfort/M. (RFA)  
1975. Tous droits réservés.

Réimpression ou reproduction interdite par n'importe quel procédé,  
notamment par microfilm, xérographie, microfiche, microcarte, offset, etc.

Impression: Lang Druck SA, Liebfeld/Berne (Suisse)

#### Remerciements

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance au fonds National Suisse pour la recherche scientifique dont la subvention No 1437/70 nous a permis d'effectuer au printemps 1972 notre enquête sur les attitudes et le comportement politiques des électeurs suisses. Nous aimerions présenter nos vifs remerciements à la Fondation Schmid-heiny : grâce à son subside, des étudiants de science politique ont été associés à nos travaux.

Nous voudrions remercier tous ceux qui nous ont aidé à mener à bien cette recherche : le professeur Senglet et les fonctionnaires du Bureau fédéral de statistique à Berne, ainsi que diverses autorités communales; le professeur Kalton de l'Université de Southampton, spécialiste de l'échantillonnage, David Handley, suppléant, et Henry Kerr, professeur assistant, qui ont effectué ces travaux avec l'aide de plusieurs assistants du Département.

Nous avons contracté une grande dette à l'égard du professeur Warren Miller de l'Université de Michigan. Et nous avons bénéficié des suggestions du professeur K.W. Deutsch de l'Université Harvard. De plus, tout au long de la préparation et de l'exécution de cette enquête, notre collaborateur le plus direct a été le professeur Gérard Schmidtchen de l'Université de Zurich assisté de Leonhard Neidhart alors privat-docent.

Cette liste serait incomplète si l'on omettait de mentionner l'apport décisif de l'Etat et de l'Université de Genève qui en développant le Département de Science politique et en facilitant ses recherches, ont été les principaux supports de cette étude.

Si nous sommes largement redevables à plus d'une institution ou personne, les auteurs des contributions que contient cet ouvrage collectif sont seuls responsables des interprétations qu'ils ont présentées dans les chapitres qui suivent.

Dusan Sidjanski

Sommaire

Introduction . . . . .	p.	V
par Dusan Sidjanski		
Chapitre I : Environnement politique en Suisse . . . . .		1
par Dusan Sidjanski		
I. Société paisible, sans violence, réformiste . . . . .		1
1. Rejet de la violence . . . . .		1
2. Attitudes à l'égard des manifestations, grèves et actes de désobéissance . . . . .		5
3. Révolution, réforme ou réaction . . . . .		7
II. Société fédéraliste . . . . .		14
1. Pluralisme : clivages, intérêt et participation électorale . . . . .		14
2. Appartenances ou loyautés multiples . . . . .		18
III. Un peuple heureux et satisfait . . . . .		22
1. Satisfaction : échelle générale et socio-politique . . . . .		22
2. Satisfaction et système politique . . . . .		29
3. Confiance accordée aux gouvernants . . . . .		32
4. Comparaison avec les pays de la Communauté européenne et les Etats-Unis . . . . .		37
Chapitre II : Electeurs et forces partisans . . . . .		45
par Henry Kerr		
I. Electeur et tendance partisane . . . . .		45
1. L'électeur face à la vie partisane . . . . .		45
2. La notion de tendance partisane . . . . .		50
II. La division des forces partisans en deux camps . . . . .		57
1. L'intensité de l'identification partisane dans les deux camps . . . . .		62

2. Les constantes de la vie politique : les courbes sous forme de V . . . . .	65
III : Les lignes de démarcation entre les deux camps . . . . .	71
1. Convergences sur le plan de la politi- que sociale . . . . .	71
2. Divergences sur le plan de la confian- ce politique . . . . .	76
Chapitre III : Electeurs et dimension gauche-droite . . . . par Ronald Inglehart et Dusan Sidjanski	83
I. Application de la dimension gauche-droite à l'analyse du comportement politique en Suisse . . . . .	83
1. Portée générale du concept gauche- droite . . . . .	83
2. Comparaison avec les pays voisins . . .	88
3. Interprétations et hypothèses . . . .	93
II. Position personnelle et cas aberrants . . .	96
1. Position personnelle sur l'échelle gauche-droite . . . . .	96
2. Deux cas aberrants : Mouvement répu- blicain et Action nationale . . . . .	101
III. Trois dimensions de la vie politique suisse	109
1. Le facteur gauche-droite . . . . .	111
2. Le facteur "modernisme/traditionalisme"	114
3. Le facteur "religieux/séculier" . . . .	116
4. Analyse du positionnement spatial . . .	119
Chapitre IV : L'électorat flottant et l'électorat indécis en Suisse . . . . . par Jacques Nicola	125
I. Introduction . . . . .	125
1. Rôle privilégié de l'électorat flottant	125

2. Clarification conceptuelle . . . . .	128
II. Evaluation des tailles respectives de l'é- lectorat indécis et de l'électorat flottant	129
1. Les mesures à notre disposition . . . .	129
2. Relations entre nos quatre mesures de flottement et d'indécision . . . . .	134
III. La composition socio-démographique de l'électorat flottant ou indécis . . . . .	137
1. Analyse de différentes caractéristiques prises séparément . . . . .	137
2. Analyse des différentes caractéristiques prises ensemble . . . . .	144
3. La qualité du vote flottant . . . . .	150
Chapitre V : La stratification politique . . . . . par Charles Roig	155
I. Le sentiment d'efficacité politique . . . .	157
II. Les strates de citoyens suivant les types et les niveaux des institutions : la par- ticipation institutionnelle . . . . .	163
III. Participation et activisme : types d'enga- gement politique . . . . .	170
Chapitre VI : L'abstentionnisme en Suisse . . . . . par Jacques Nicola	187
I. Délimitation du sujet . . . . .	187
II. L'abstentionnisme est-il occasionnel ou systématique ? . . . . .	188
III. L'abstentionnisme fausse-t-il le résultat des élections ? . . . . .	192

IV. La localisation des abstentionnistes . . .	194
1. Les variables prises isolément . . . .	194
2. Les variables prises en interaction . .	199
3. Essai d'une approche plus psychologique	201
Annexe A . . . . .	205
Annexe B . . . . .	208
Bibliographie sélective sur la vie politique suisse . . . .	211
Publications du Département de Science politique . . . . .	214
Récentes publications des auteurs . . . . .	215

Introduction

L'objet de cette série d'études sur la vie politique des Suisses est de présenter quelques analyses et interprétations des résultats de l'enquête par sondage de 1972. Tout d'abord, l'environnement politique : Les Suisses sont-ils paisibles et réformistes ? Ont-ils vraiment le sens du fédéralisme ? Forment-ils un peuple heureux et satisfait ? Puis l'analyse des forces politiques qui, divisées en deux camps, accusent des convergences au plan social et des divergences sous l'angle de la confiance politique. En troisième lieu : la dimension classique gauche-droite s'applique-t-elle et à quelles conditions au comportement politique des Suisses ? Le quatrième thème est réservé à l'électorat flottant et indécis : Comment évaluer et analyser cette portion d'électeurs qui jouent souvent un rôle décisif dans l'issue des élections ? Et celui des abstentionnistes ? Ces préoccupations électorales sont suivies d'une étude fondamentale sur la stratification sociale en Suisse : les citoyens sont-ils également concernés par la vie politique ? Y participent-ils avec la même intensité ? Telles sont les principales questions auxquelles nous avons cherché à répondre dans ce recueil d'études.

Les Suisses et la politique : ce lieu commun a préoccupé et préoccupent plus d'un citoyen ainsi que de nombreux auteurs de science sociale. Objet de plusieurs études, il n'a cependant jamais donné lieu à des recherches empiriques par sondage d'opinion. C'est chose faite à présent. Les études qui composent cet ouvrage collectif portent sur les résultats de la première enquête d'opinion effectuée en Suisse au printemps de 1972 (1) sur un échantillon aléatoire national. Cette enquête vise à reproduire l'image que se font les Suisses de leur démocratie et à dégager les attitudes qu'ils adoptent face aux problèmes importants. Effectuée

---

(1) Cette enquête a été réalisée par le Département de Science politique de l'Université de Genève avec la collaboration de l'Institut de psychologie de l'Université de Zurich. Le travail sur le terrain a été confié à l'Institut Konso de Bâle.

au moyen d'un questionnaire d'une durée d'environ une heure, elle a porté sur un échantillon de 1917 électeurs et électrices suisses tiré selon les méthodes scientifiques qui en garantissent la représentativité. (2)

En entreprenant cette enquête, notre intention était entre autres d'essayer de mieux comprendre le système politique suisse et d'en éclairer quelques aspects. Cette entreprise nous a paru d'autant plus intéressante qu'il s'agit d'un système politique qui a réussi dans une large mesure à éviter des conflits entre groupes linguistiques ou religieux, entre classes sociales ou entre gauche et droite. Ces bienfaits du système sont attribués aux divers facteurs : l'existence de multiples centres de décision à des niveaux différents; la possibilité de rechercher des solutions de problèmes selon leur dimension et d'éviter qu'un groupe puisse imposer des solutions majoritaires et uniformes aux autres groupes; le respect des minorités, la tolérance, la volonté de compromis et de coopération, ainsi que la confiance mutuelle; autant de facteurs qui forment un ensemble de valeurs, de normes et de traditions que l'on a coutume de désigner par le terme de culture politique. Cet ensemble qui constitue le fondement et la trame des institutions politiques, influe sur leur fonctionnement réel. Afin de mieux cerner les traits caractéristiques du système suisse, nous avons conçu et perfectionné un questionnaire comportant plus d'une centaine de questions concernant les partis politiques et les préférences partisans; l'information et la campagne électorale; les clivages traditionnels (gauche-droite, religion, langue, classe); les perceptions du gouvernement et des mécanismes politiques; les sentiments de

(2) Pour plus de détails, voir D. Sidjanski et H. Kerr, Recherches sur le comportement politique en Suisse, Rapport sur le déroulement des travaux présentés au Fonds National Suisse de la Recherche scientifique (Requête No 1437/70) Genève, Département de Science politique, juillet 1973, pp. 5 à 7; H. Kerr et G. Kalton, "Meinungsforschung und Stichprobenverfahren in der Schweiz", Quartalshefte zur Markt- und Sozialanalyse, mars-avril 1973.

satisfaction et de confiance; les variables personnelles telles que sexe, profession, instruction, voire l'appartenance aux groupes. Les réponses à ces questions nous ont permis de présenter les analyses qui figurent dans cet ouvrage collectif.

Dans le premier chapitre sur l'environnement politique, plus d'une idée reçue est confirmée par une opinion majoritaire. Ainsi les deux tiers des Suisses rejettent l'emploi de la violence et sont en faveur de la réforme; la grève même ne recueille qu'un taux d'approbation fort bas (7 à 13 %) qui s'explique certes par le règne durable de la paix sociale. En revanche, ceux qui admettent que le recours à la violence peut se justifier ne forment qu'un groupe restreint : ils sont concentrés parmi les personnes ayant une formation universitaire (22 %), mais aussi parmi les sympathisants de l'Union du centre démocratique - UCD, du Parti du Travail PDT et du Parti socialiste PS (15 %), les jeunes électeurs (17 %) ainsi que parmi les ouvriers sans qualifications (15 %) et les agriculteurs (14 %). C'est d'ailleurs parmi ceux-ci que le rejet de la violence est le moins fréquent (49 %). Dans cette société pacifique, il se trouve néanmoins 1/5 à 1/6 de citoyens pour penser que l'emploi de la violence peut être justifiée dans certaines situations. Ces citoyens ne sont pas des révolutionnaires. Ceux-ci ne forment qu'un groupe marginal de 2 % de l'ensemble de notre population, y compris les "révolutionnaires régressifs" du Mouvement républicain et de l'Action nationale.

Le pluralisme, les divers niveaux de l'activité politique et les appartenances multiples caractérisent le fédéralisme suisse. Ainsi par exemple l'intérêt et la participation politiques se distribuent de manière équilibrée entre niveaux local, fédéral et international (intérêt pour les affaires internationales). D'autre part, les Suisses s'identifient à égalité à une région locale (Suisse romande ou canton) ou à la Suisse elle-même. Sous cet angle, les Suisses romands s'identifient plus fréquemment (60 %) à la région ou au canton, tandis que les Suisses allemands se déclarent en majorité Suisses (53 %). Malgré cette diversité, la cohésion persiste : les Suisses allemands et italiens manifestent plus

de sympathie à l'égard de leurs compatriotes de langue différente qu'à l'adresse de leurs voisins de même langue. Une exception : les Suisses romands qui éprouvent plus de sympathie pour leurs voisins français (31 %) que pour leurs compatriotes Suisses allemands.

Dans l'ensemble, les Suisses offrent l'image d'un peuple heureux déjà décrit par Denis de Rougemont. Satisfaits de leur système politique, ils font largement confiance à ceux qui les gouvernent. La comparaison avec d'autres démocraties occidentales conduit à la conclusion suivante : la Suisse accuse à la fois le niveau de satisfaction politique le plus élevé (67 %) et le niveau de mécontentement le plus bas (26 %). En revanche, le degré de satisfaction économique pourtant élevé en Suisse (85 %) est dépassé par quatre petits pays européens avec le Danemark en tête (94 %).

Si le système suisse se caractérise tant par une grande stabilité et continuité que par un degré élevé d'auto-satisfaction et de confiance, il n'est pas pour autant à l'abri de problèmes aigus qui lui donnent une nouvelle dimension. Sous l'apparence de calme et de continuité, des clivages surgissent à l'exemple de ceux formés autour du problème des étrangers. Ces clivages qui n'épousent pas la ligne de division traditionnelle gauche-droite ou les différences partisanes, passent à travers les partis politiques ou les organisations professionnelles. Cependant, malgré leur impact, ils ne produisent pas - pour l'instant du moins - des conflits ouverts conduisant à un véritable éclatement des structures existantes. Bref, on n'observe pas de bouleversement, mais plutôt des réajustements et des adaptations. En fait, le potentiel conflictuel semble largement compensé par d'autres facteurs garantissant la cohésion et la transformation pacifique dont la satisfaction générale et socio-politique n'est pas le moins important.

Dans le deuxième chapitre, Henry Kerr a mis en relief la vie partisane en Suisse. L'électeur suisse n'est ni le type par excellence du citoyen rationnel, ni le prisonnier de l'ignorance. Chez la grande majorité d'électeurs les traditions partisanes sont fortement enracinées sous forme d'un attachement aux partis existants.

Cet attachement les orientent dans leurs choix électoraux et dans leurs positions à l'égard des problèmes contemporains. De cette manière, les partis politiques continuent à remplir une fonction d'orientation et de référence auprès de nombreux électeurs garantissant par là même une certaine continuité de la vie politique.

La grande stabilité du système de partis en Suisse laisse supposer un niveau élevé de préférences partisanes. En Grande-Bretagne ou en Suède, 8 à 9 électeurs sur 10 déclarent préférer un parti. Le niveau en Suisse est comparable si l'on ne tient compte que d'électeurs hommes : 8 sur 10 expriment une préférence partisane tandis que seules 6 électrices sur 10 en font autant. Cette différence entre les sexes tient sans doute à l'entrée récente de la femme suisse sur la scène politique.

Des analyses de la structure des préférences partisanes du corps électoral actif ont permis d'établir des ressemblances entre partisans radicaux, libéraux, paysans, conservateurs et chrétiens sociaux d'un côté et socialistes et communistes, de l'autre. Ainsi, semble se justifier la division des forces partisanes en deux camps, socialiste et bourgeois. Sous plus d'un aspect, ces deux camps reflètent une certaine symétrie : il y a à peu près autant de militants, de partisans et de sympathisants dans le camp socialiste que dans le camp bourgeois; il en va de même pour la répartition de ces diverses catégories selon leur participation aux élections fédérales.

Deux conclusions se dégagent de cette étude de J. Kerr au sujet de la ligne de démarcation entre les deux camps : 1. convergences sur le plan de la politique sociale et 2. divergences sur le plan de la confiance politique. Au centre des controverses qui divisent traditionnellement les camps socialiste et bourgeois : la justice sociale. Or, on constate que les deux camps sont en faveur de la réforme comme d'ailleurs la grande majorité des électeurs suisses. Ainsi que l'observe H. Kerr, pour les socialistes, il s'agit de remédier aussitôt aux inégalités de statuts. Pour le camp

bourgeois, il importe aussi d'y porter remède mais dans une moindre mesure et à un rythme modéré. Par surcroît, la répartition des revenus en Suisse est jugée inéquitable bien que dans des proportions différentes par les deux camps. Les vieux conflits de classe semblent avoir perdu de leur acuité. En revanche, des divergences apparaissent au sujet du degré de confiance ou de méfiance envers les dirigeants politiques : le camp socialiste est deux fois plus méfiant à l'égard des hommes politiques au pouvoir que le camp bourgeois. En outre, l'égalité des chances constituent une nouvelle source d'opposition qui pourrait bien prendre la place des conflits classiques qui ont perdu de leur virulence.

En collaboration avec Ronald Inglehart, nous avons cherché à déterminer dans un troisième chapitre la portée de la dimension gauche-droite dans la politique suisse. Elle se révèle utile pour expliquer les préférences à l'égard de la plupart des partis; mais elle perd sa vertu explicative lorsqu'il s'agit de deux nouveaux partis - Mouvement Républicain et Action Nationale - nationalistes ou "traditionalistes" qui se situent légèrement à gauche des grands partis bourgeois. A cet effet, trois dimensions sont nécessaires : modernisme-traditionalisme, religieux-séculier outre la dimension gauche-droite. En réalité, malgré l'attachement dont témoignent les électeurs à l'égard des partis, lors des référendums et initiatives ils votent en fonction des problèmes à résoudre et des valeurs personnelles. C'est ainsi que les deux partis nationalistes - très conservateurs - doivent leur origine à la votation sur les travailleurs étrangers et leur originalité au rejet systématique de toute innovation. Par opposition, les grands partis adoptent des positions progressistes face aux problèmes majeurs (travailleurs étrangers, suffrage féminin, accord avec le Marché commun, articles confessionnels). Ce paradoxe de la politique suisse ne peut être compris sans le recours à la dimension modernisme-traditionalisme. La dimension religieux-séculier est tout aussi essentielle pour l'interprétation du comportement politique en Suisse : les électeurs qui font preuve de liens confessionnels forts et d'une identification partisane solide ne sont pas mobilisables par ces deux partis nationalistes. C'est ainsi que l'espace politique suisse nous est apparu comme tri-dimensionnel.

L'étude de Jacques Nicola porte sur l'électorat flottant et indécis ainsi que sur l'abstentionnisme. Tout en ne coïncidant pas, ces trois notions se recoupent largement : l'électeur flottant est celui qui ne fait pas le même choix lors de deux élections successives; l'électeur indécis est celui qui éprouve des difficultés à faire son choix; l'abstentionniste est celui qui ne prend pas part au vote. En recourant aux données de l'enquête 1972, J. Nicola a cherché à évaluer la taille de ces trois groupes : il a constaté que plus des 2/3 des votants n'ont pas de difficulté à prendre leur décision, le restant de 1/3 formant le groupe d'indécis. Sur la base d'un tableau synthétique, J. Nicola examine la qualité du vote flottant ou indécis. Ainsi par exemple la préférence pour un parti, le fait de se placer aux extrêmes de l'échelle gauche-droite et l'intérêt porté à la politique accroissent la participation, facilitent et hâtent la décision et augmentent la stabilité; l'inverse est vrai pour les électeurs sans préférence partisane, ceux qui se placent au centre de l'échelle gauche-droite ou qui sont indifférents à la politique, c'est-à-dire les électeurs flottants ou indécis.

Quant à l'abstentionnisme, 30 % des hommes se sont abstenus à chacune des élections, mais seulement 20 % se sont abstenus à toutes les deux. 55 % des femmes déclarent s'être abstenues à la première élection fédérale à laquelle elles avaient le droit de participer. L'abstentionnisme fausse-t-il le résultat des élections ? Un bref examen des données de l'enquête de 1972 semble conduire à la conclusion suivante : les électeurs qui vont aux urnes sont représentatifs du point de vue des tendances politiques de ceux qui ne se déplacent pas; ce qui signifie que si la participation montait brutalement à 80 ou même à 90 % il n'y aurait aucun bouleversement dans le rapport des forces entre les partis, quand bien même les partis socialiste et du travail pourraient gagner quelques sièges.

En cherchant à localiser les abstentionnistes, J. Nicola constate que l'abstentionnisme est plus élevé chez les jeunes de 20 à 30 ans et chez les personnes âgées de plus de 70 ans; chez ceux

qui n'appartiennent à aucune organisation professionnelle; chez ceux qui ont un niveau d'instruction et de revenu peu élevé; chez les manoeuvres et ouvriers semi-qualifiés. Le taux d'abstentionnisme maximum est enregistré chez les femmes qui n'ont pas de préférence partisane et qui n'ont reçu que l'instruction primaire. Les cantons francophones (VD, NE, GE) ont un taux d'abstentionnisme supérieur de 10 % à la moyenne nationale, tandis que les cantons partiellement francophones (BE, FR, VS) ont 5 % de plus. Le recours aux trois indices (de connaissance, de satisfaction et d'impuissance) fait ressortir en dernier lieu la valeur explicative de l'indice d'impuissance : le 80 % des hommes qui croient en l'efficacité de leur vote, ont voté deux fois, alors que la moitié des hommes qui jugent l'acte de vote inutile, se sont abstenus les deux fois. Ainsi l'approche psychologique apparaît un complément indispensable de l'explication sociologique.

La contribution de Charles Roig porte sur la stratification politique, terme proposé par V.O. Key pour indiquer que le système politique consiste en strates d'individus différenciés par des caractéristiques politiques. En effet, dans une démocratie, tous les citoyens ne sont pas également concernés et donc ne participent pas avec la même intensité à la vie politique. C'est le sens que C. Roig attribue à la stratification politique. Afin de l'étudier, il en examine trois aspects : le sentiment d'efficacité politique, la participation institutionnelle et l'engagement politique.

Le sentiment d'efficacité politique est une sorte de "poids" que l'individu s'attribue à lui-même dans un système politique : sur cette échelle les individus se répartissent à égalité entre efficaces et inefficaces. Il va de soi que ceux qui éprouvent le sentiment d'efficacité sont aussi ceux qui ont dans une grande proportion voté en 1971. Mais ceux parmi les électeurs qui ont ce sentiment à un degré élevé ne forment que 1/5 de l'ensemble, soit une minorité consciente de son poids et bien insérée dans le mécanisme politique. Charles Roig a illustré ensuite une deuxième voie d'insertion différentielle des individus dans un système politique, la participation institutionnelle : les institutions d'un pays peuvent

en être un des facteurs importants. La dernière voie explorée est celle de la participation et de l'activisme qui constituent des types d'engagement politique. Cette exploration se fait à l'aide de deux échelles : échelle de participation (aux campagnes électorales, aux réunions et au vote); échelle d'activisme qui est construite à partir de la question 25 qui se réfère au recours aux grèves, aux manifestations ou aux actes de désobéissance.

Par sa démarche analytique, C. Roig obtient les types d'engagement politique : les non-politisés (23 %); les disponibles (27 %), ayant un minimum d'intérêt pour la chose publique; les électoralistes (11 %) manifestant une très nette préférence pour le vote comme moyen d'expression politique à l'exclusion de tout autre; les actionnistes (31 %) ayant également une très nette préférence pour les moyens d'action directe; les engagés (8 %) ceux qui expriment leurs intérêts et leurs idées par tous les moyens sans distinction. Bien qu'en majorité satisfaits du gouvernement, les actionnistes et les engagés ont tendance à se déclarer moins satisfaits (29 à 30 %) que les disponibles ou les électoralistes (21 %) et les non-politisés (16 %). L'insatisfaction à l'égard du gouvernement paraît associée à une préférence des moyens d'action directe et à une hostilité latente, bien que relativement circonscrite, vis-à-vis de tout ce qui est institutionnel ou officiel.

Il existe une relation entre les types d'engagement et le sentiment d'efficacité politique. Par ordre de croissance du sentiment d'efficacité, les types se rangent comme suit : non-politisés, actionnistes, disponibles, engagés, électoralistes. Le fait que ce sentiment soit le plus prononcé chez les électoralistes conduit à penser que cette variable psychologique est fortement liée à l'emploi de la procédure électorale. Cette interprétation semble confirmée par le faible niveau du sentiment d'efficacité dans un groupe qui n'est pourtant pas socialement passif, à savoir les actionnistes. Sous l'angle des préférences partisans, les différences apparaissent aussi entre les types d'engagement : les disponibles, les engagés et les électoralistes ont tendance à se concentrer au centre-droit (58 % contre 43 %), tandis que les actionnistes se

localisent plutôt à gauche (42 % contre 28 %).

Au terme de cette étude, C. Roig estime qu'il existe des indices qui autorisent à penser que le système fédéral aussi bien que le procédé de démocratie semi-directe contribuent, du seul fait de leur existence, à modeler la manière de penser et le comportement du citoyen suisse. Face à cette situation, une réaction se manifeste - un "rejet" de tout ce qui est institutionnalisé et officialisé - de la part de citoyens actionnistes en raison de la nette préférence qu'ils accordent aux actions directes ou de masse. Représentant environ 30 % de l'électorat, ils ne participent pas beaucoup mais forment un potentiel de remise en cause. Ainsi sous ses apparences paisibles, la société suisse renferme des facteurs de changement.

Telles sont les principales conclusions qui se dégagent des études contenues dans cet ouvrage collectif. Fondées sur des recherches empiriques, elles constituent un complément aux travaux déjà consacrés aux institutions et à la vie politique en Suisse. Dans un certain sens, elles cherchent à apporter quelques vérifications aux résultats déjà acquis, à mettre à l'épreuve quelques idées reçues. Sans prétendre se substituer aux autres approches, elles visent à donner, tout en tenant compte des optiques institutionnelle, décisionnelle ou des groupes, une nouvelle dimension et un nouvel éclairage à la politique suisse.

Genève, décembre 1974.

Dusan Sidjanski

## CHAPITRE I

\*\*\*\*\*

### ENVIRONNEMENT POLITIQUE EN SUISSE

par

Dusan Sidjanski

L'environnement politique en Suisse et ses principales caractéristiques ont fait l'objet de nombreuses études. A titre d'exemple, André Siegfried a décrit la Démocratie témoin et Denis de Rougemont l'Histoire d'un peuple heureux. Ces ouvrages fondamentaux nous ont servi de guide. En effet, ces auteurs ont donné une certaine image de la Suisse. Nous nous sommes demandé si cette idée de la Suisse correspond à celle qui se dégage de notre sondage d'opinion de 1972. Ainsi, on présente la Suisse comme une société paisible, fédéraliste dont les membres sont heureux et satisfaits. Qu'en pensent les Suisses que nous avons interrogés ?

#### 1. SOCIÉTÉ PAISIBLE, SANS VIOLENCE, REFORMISTE.

##### 1. Rejet de la violence

A la question 21 : "Voulez-vous choisir l'attitude qui correspond le mieux à vos idées personnelles", seulement 2 % se prononcent pour un changement radical de notre société par une action révolutionnaire contre 59 % qui donnent leur préférence à une amélioration progressive de notre société par des réformes et 24 % qui sont favorables à la défense de notre société contre toutes les forces subversives. Ainsi l'action révolutionnaire de même que les autres moyens plus ou moins violents ne rencontrent pas une approbation très large : Le réformisme joint au rejet de la violence est un des traits de la société suisse. Pour mettre à l'épreuve cette idée générale nous avons posé une série de questions dont la

Q. 23, "A votre avis peut-il se produire dans notre pays des situations qui justifient l'emploi de la violence contre le gouvernement ou rejetez-vous par principe tout emploi de la violence ?"

Une première constatation générale se dégage : une grande majorité (60 %) rejette tout recours à la violence contre 12 %, qui en admettent l'emploi et 22 % qui hésitent. En croisant ces réponses avec d'autres variables on obtient une image plus précise : ainsi on constate que les Suisses allemands sont plus prompts à justifier l'emploi de la violence (13 %) que les Suisses français (10 %), les deux demeurant d'ailleurs à un niveau fort modeste; un écart plus marqué existe entre ceux qui rejettent la violence : 55 % des Suisses allemands contre 73 % des Suisses romands; de même la proportion des hésitants est deux fois plus élevée chez ceux de langue allemande. Il ressort de cette comparaison rapide que les Suisses français et italiens sont plus résolument contre la violence que les Suisses allemands.

Sous l'angle de la profession, deux groupes apparaissent : l'un constitué par les fonctionnaires, les professions libérales et les PDG et les sans profession qui sont en grande majorité (70 %) opposés au recours de la violence; et l'autre composé de main d'oeuvre sans qualifications (54 %) et les paysans (49 %) qui rejettent moins catégoriquement la violence et la justifient plus souvent (15 et 14 %). Du point de vue de l'instruction, si l'on s'attend à un rejet moins clair chez ceux qui n'ont que l'instruction primaire et un refus net chez ceux qui ont poursuivi leurs études secondaires, un fait retient notre attention : ceux qui ont reçu une formation universitaire enregistrent la proportion la plus forte de justification avec 22 % tout en accusant un niveau élevé de rejets avec 64 %, 15 % sont hésitants, mais pas un seul universitaire n'est sans opinion.

Tableau 1.1.  
Attitudes à l'égard de la violence

		Il se peut que l'emploi de la vio- lence soit justifié	Je rejette par principe tout emploi de la violence	Cela dépend	NSP
		12 %	60 %	22 %	6 %
<u>Langues :</u> N					
Allemand	(1417)	13 %	55 %	25 %	6 %
Français	(387)	10 %	73 %	12 %	5 %
Italien	(89)	7 %	62 %	21 %	10 %
Autres	(17)	0 %	82 %	12 %	6 %
<u>Professions :</u>					
Manoeuvres	(373)	15 %	54 %	22 %	6 %
Fonction- naires	(360)	13 %	70 %	14 %	3 %
Agriculteurs	(138)	14 %	49 %	21 %	15 %
Prof. lib., cadres supé- rieurs/PDG	(220)	9 %	70 %	20 %	1 %
Sans prof./ autres	(102)	12 %	73 %	10 %	6 %
<u>Instruction :</u>					
Primaire	(899)	13 %	58 %	21 %	9 %
Sec. sans et avec matu.	(276)	10 %	70 %	18 %	2 %
Universitaire	(88)	22 %	64 %	15 %	0 %
<u>Tendance politique :</u>					
PDT + SOC	(325)	15 %	61 %	19 %	5 %
All	(99)	10 %	61 %	26 %	3 %
REP + ACN	(56)	13 %	52 %	30 %	5 %
EVG + AUTRES	(39)	8 %	69 %	23 %	0 %
AUCUNE	(588)	12 %	54 %	24 %	11 %
RAD & LIB	(258)	10 %	67 %	20 %	3 %
Centre dém. (PAB)	(155)	19 %	51 %	23 %	8 %
DC & PICS	(328)	11 %	63 %	25 %	2 %

Voir Présentation des résultats, op. cit. p. 11

Ces constatations se trouvent vérifiées à l'examen des réponses selon les tendances politiques : en effet, ce sont les sympathisants des partis politiques qui ont une clientèle à prédominance ouvrière ou paysanne, qui se déclarent prêts à justifier le plus souvent l'emploi de la violence : 19 % des sympathisants de l'Union du centre démocratique (ancien PAB), 15 % de ceux du Parti du Travail et du Parti socialiste, ainsi que 13 % de ceux du Mouvement républicain et de l'Action nationale; à ce groupe se joint celui des Suisses sans aucune tendance politique avec 12 %. Parallèlement le taux de rejets le moins élevé est enregistré chez les sympathisants du Centre démocratique (51 %), suivis de près par ceux du MR et de l'AN (52 %) et par ceux sans tendance aucune (54 %); en revanche, les partisans de la gauche sont plus nettement opposés à l'utilisation de la violence avec une proportion de 61 %. Symétriquement, ce sont les sympathisants des partis évangélique (8 et 69 %), radical et libéral (10 et 67 %) ainsi que démocrate-chrétien (11 et 63 %) qui se montrent les plus opposés à la violence et les moins prompts à la justifier.

La variable religion ne donne pas lieu à des écarts significatifs entre catholiques et protestants : ceux-ci accusent quelques points de plus (11 à 15 %) que les catholiques (10 à 11 %) au titre de justifications, mais des niveaux comparables quant au rejet de la violence. Si la différence n'est pas sensible entre catholiques et protestants, en revanche l'écart est significatif entre croyants et athées : 20 % de ceux-ci, qui par ailleurs ne représentent que 2,6 % (N = 49) de notre échantillon, admettent une justification possible de la violence. D'autre part, les croyants peu pratiquants ont des proportions plus élevées que les pratiquants. Quant à l'âge, deux aspects méritent d'être soulignés : la tranche des jeunes électeurs de 20 à 29 ans tendrait à accepter, dans une proportion relativement élevée (17 %), le recours à la violence dans certaines circonstances et à le rejeter dans une proportion relativement limitée (52 %). Les autres groupes d'âge se situent entre 10 et 12 % ou entre 57 et 64 % respectivement, le maximum de refus correspondant à la catégorie des personnes les plus âgées.

## 2. Attitudes à l'égard des manifestations, grèves et actes de désobéissance

Malgré ces clivages, les Suisses demeurent largement récalcitrants à tout emploi de la violence. Cette attitude pacifique, non-violente est confirmée, s'il en était besoin, par la répugnance des larges couches de notre échantillon à recourir à des actes de désobéissance (occupation de locaux, refus de payer des impôts par exemple), voire même à des grèves ou à des manifestations dont l'emploi est considéré comme normal dans les pays avoisinants.

L'utilisation de ces moyens ne semblent pas justifiée aux yeux des citoyens suisses. Le pourcentage de ceux qui rejettent ces trois actions se situe entre 36 % et 57 % du haut au bas de l'échelle de 1 à 8. Inversement, en additionnant les réponses positives pour les trois actions (a + b + c), leur emploi justifié oscille entre 33 % et 13 %. Il y a certes aussi la catégorie de ceux qui hésitent, à savoir 15 à 25 % qui répondent "ça dépend". En estimant hypothétiquement que la moitié des indécis pourrait choisir une des trois actions et l'autre moitié aucune, on constate que les refus de recourir à une de ces actions l'emportent. De plus, on observe que le pourcentage le plus élevé se prononce pour l'action la plus anodine : les manifestations (10 à 28 %). Par contre, même le recours à la grève, moyen légal dans les démocraties, n'est justifié que par un pourcentage fort restreint : 1 à 13 %. Quant aux actes de désobéissance, ils recueillent la désapprobation générale n'étant acceptée que par 1 à 4 %.

(voir Tableau I.2.)

Tableau I.2.  
Attitudes face aux manifestations, grèves et  
actes de désobéissance

Q. 25, "Pour chacune des situations suivantes, pourriez-vous indiquer d'après la liste si une de ces trois actions est justifiée ou non ? (plusieurs réponses possibles)

Rang selon le sous-total a+b+c	sous total a+b+c	(a) manifestation	(b) grève	(c) actes désobéissance	ça dépend	aucune	NSP	total %
1) afin d'empêcher une construction indésirable (centrale atomique, autoroute, etc)	33%	28%	2%	3%	20%	36%	11%	100
2) afin d'empêcher des licenciements	31%	18%	11%	2%	22%	37%	11%	100
3) afin de faire cesser un traitement injuste envers une minorité politique, religieuse ou autre	31%	25%	2%	4%	18%	38%	13%	100
4) afin d'obtenir des hausses de salaires, une de ces trois actions est-elle justifiée ou pas ?	26%	12%	13%	1%	25%	42%	7%	100
5) afin d'obtenir la participation dans les entreprises	21%	11%	7%	3%	22%	44%	13%	100
6) afin de faire pression sur les autorités ou l'Assemblée fédérale	23%	18%	2%	3%	15%	48%	14%	100
7) afin de progresser vers une nouvelle société plus humaine	16%	13%	1%	2%	17%	48%	19%	100
8) afin de limiter le nombre des travailleurs étrangers	13%	10%	1%	2%	19%	57%	11%	100

Parmi les huit questions, trois se réfèrent directement à l'action syndicale : licenciements, augmentation des salaires et participation dans les entreprises. C'est certes à propos de ces questions que le taux d'approbation du recours à la grève est le plus élevé tout en demeurant très bas : 13 %, 11 % et 7 %. La grève n'a pas la faveur des électeurs suisses. Les années de paix sociale semblent avoir influencé l'idée que les Suisses se font de la grève.

Ainsi ces deux analyses rapides convergent vers une conclusion : la Suisse de 1972 demeure une société largement pacifique qui rejette la violence et même certains moyens courants de pression tels que la grève. Cependant, l'expérience des analyses semblables effectuées notamment aux Etats-Unis nous mettent en garde contre toute conclusion hâtive qui tend à minimiser le rôle des minorités. Par ailleurs, la contribution de Charles Roig (1) montre qu'une analyse plus poussée permet de mieux dégager la signification des résultats de notre enquête.

### 3. Révolution, réforme ou réaction

Afin de déceler les attitudes fondamentales vis-à-vis de la société, nous avons demandé aux personnes interrogées de choisir parmi trois attitudes suggérées celle qui convient le mieux à leurs idées personnelles.

(1) Voir chapitre IV.

Tableau I.3.  
Attitudes fondamentales

Types d'électeurs	%	N
1) il faut changer radicalement notre société par une action révolutionnaire (Révolutionnaires)	2	(38)
2) il faut améliorer petit à petit notre société par des réformes (Réformistes)	59	(1127)
3) il faut défendre notre société contre toutes les forces subversives (Réactionnaires)	24	(459)
4) pas d'opinion	15	(287)
Total	100 %	(1911)

Croisées avec les huit variables classiques, la répartition des réponses permet de faire quelques observations : la différence entre hommes et femmes est imperceptible si l'on prend en considération que les femmes se déclarent plus souvent sans opinion.

Tableau I.4.

Q 21 : Sur cette carte se trouvent trois attitudes fondamentales vis-à-vis de la société dans laquelle nous vivons. Voulez-vous choisir l'attitude qui correspond le mieux à vos idées personnelles ?

	Il faut changer radicalement notre société par une action révolutionnaire	Il faut améliorer petit à petit notre société par des réformes	Il faut défendre notre société contre toutes les forces subversives	Pas d'opinion
HOMME	2	61	26	10
FEMME	1	57	23	18
ALLEMAND	1	60	24	14
FRANCAIS	3	60	24	12
ITALIEN	2	36	28	34
AUTRES	12	53	35	0
CATH ***	2	56	27	15
CATH **	1	54	26	19
CATH +	4	61	20	15
AUTRES	6	63	16	16
ATHÉES	4	69	16	10
PROT +	2	64	23	11
PROT **	1	57	25	17
PROT ***	0	58	27	15
MANO/OSG	2	46	25	26
OX/CONTR	1	57	28	14
CADRIEF	1	62	26	11
CADRIEUX	3	75	15	6
FONCTION	4	67	21	9
AGRICULT	0	41	34	25
ART/PME	3	52	32	13
L/GS/PDG	1	73	20	6
SF/AUTRES	1	63	19	18
PRIMAIRE	2	48	30	20
SEC INF	2	65	21	12
SEC	2	73	15	10
SEC MATU	1	84	13	1
UNI	3	77	18	1
20-29	3	65	17	15
30-39	2	68	18	11
40-49	1	62	24	13
50-59	2	58	29	12
60-69	2	53	29	16
70 ET +	2	43	31	24
BEAUCOUP	3	68	24	4
ASSEZ	1	72	22	4
PEU	2	59	23	16
AUCUN	1	38	29	31
PDT+SOC	5	64	21	10
ALL	1	63	28	8
REP+ACH	5	68	20	7
EVG+AUTRES	0	49	36	15
AUCUNE	1	54	20	25
RAD+LIB	0	66	24	10
FAB	1	50	35	14
DC+PICS	2	63	27	8

Les groupes linguistiques accusent plus de différences : si l'on exclut les personnes ayant une autre langue maternelle que les trois principales en raison de leur nombre par trop restreint (N = 17), il demeure que les Suisses français ont la proportion la plus élevée et les Suisses allemands la moins élevée de révolutionnaires, soit respectivement 3 % (11) et 1 % (14); la proportion des réformistes (60 %) et des réactionnaires (24 %) est la même dans les deux groupes linguistiques.

Sous l'angle de la pratique religieuse, plusieurs traits ressortent : bien que restreint (N = 81) le groupe "autres religions et athées" apparaît à la fois comme le plus révolutionnaire avec 5 %, le plus réformiste avec 66 % et le moins réactionnaire avec 16 %. D'autre part, ce sont les deux groupes les plus nombreux, catholiques très pratiquants (N = 460) et protestants peu pratiquants (N = 516), qui accusent le plus de révolutionnaires parmi les croyants appartenant à ces deux religions : 2 % de révolutionnaires soit une vingtaine; en revanche, chez les protestants les plus pratiquants et dans le même groupe de catholiques on trouve le pourcentage le plus élevé de réactionnaires soit 27 %. Enfin, les réformistes occupent une position privilégiée avec plus de la moitié de tous les répondants : protestants et catholiques peu pratiquants dépassent le 60 %.

Sous l'aspect de la profession, il apparaît que les fonctionnaires sont les plus révolutionnaires avec 4 % suivis des cadres moyens et artisans, alors que les agriculteurs n'en comptent aucun et les ouvriers seulement 2 %. Ces deux derniers groupes sont aussi les moins réformistes avec 41 % et 46 % à l'opposé des cadres supérieurs et des professions libérales avec environ 74 %. Enfin le plus grand pourcentage de réactionnaires se trouvent parmi les agriculteurs et les artisans (33 %) et le plus petit parmi les cadres moyens et supérieurs, et fonctionnaires. Si les ouvriers qualifiés et les contremaîtres enregistrent 28 %, les cadres inférieurs et les ouvriers sans qualification les suivent de près avec 25 %. Ainsi ceux-ci apparaissent comme réticents à l'action révolutionnaire et relativement peu réformistes et un peu plus réactionnaires que la moyenne d'électeurs.

Le niveau d'instruction met en relief quelques clivages : peu marqués dans la catégorie "révolutionnaires" où les universitaires sont en tête avec 3 %, mais bien plus nettement parmi les réformistes où le groupe "études secondaires et universitaires" vient largement en tête avec une proportion de 3/4 et celui d'études primaires tout à fait en queue avec 48 %, pourcentage fort proche de celui des ouvriers non qualifiés. Les réactionnaires se recrutent le plus avec 30 % parmi les électeurs qui n'ont fait que des études primaires et qui constituent le groupe numériquement le plus important avec 900 électeurs.

L'âge ne fait apparaître somme toute que peu de différences : avec 3 % le groupe des plus jeunes de 20 à 29 ans n'a qu'un pourcentage de plus de révolutionnaires que les autres groupes d'âge; la plus forte proportion de réformistes se concentrent dans les trois groupes de 20 à 49 ans, les moins réformistes (43 %) et les plus réactionnaires (31 %) étant les personnes âgées de plus de 70 ans.

Parmi ceux qui s'intéressent beaucoup à la politique, on note le maximum de révolutionnaires (3 %), une forte proportion de réformistes (68 %) et une part non négligeable de réactionnaires (24 %). A l'autre extrême se situent les personnes n'ayant aucun intérêt pour la politique : niveaux très bas de révolutionnaires (1 %) et très bas de réformistes (38 %) voisinant avec un niveau élevé de réactionnaires (29 %) et des personnes sans opinion (31 %).

Comment se répartissent les trois types, (révolutionnaires, réformistes, réactionnaires) selon les tendances politiques ? La proportion la plus importante de révolutionnaires émerge parmi les PDT et socialistes ainsi que parmi ceux du Mouvement républicain et l'Action nationale : 5 % soit 16 et 3 en nombre absolu respectivement. (1) Selon M. J.-S. Eggly (2), les partisans de

(1) Ces nombres petits n'autorisent pas des conclusions précises.

(2) Journal de Genève du 23 septembre 1974.

l'A.N. et du M.R. qui se prononcent pour la révolution seraient pour un retour en arrière brutal ou une révolution régressive. Selon notre propre analyse dans l'optique gauche-droite (voir le chapitre III), les électeurs du M.R. et de l'A.N. sont à la fois pour le changement, contre le système actuel et pour le traditionalisme. Cette dernière dimension les situe à l'opposé des électeurs PDT et socialistes ainsi que de ceux de la majorité "bourgeoise" dont les partis radical et libéral n'ont pas de révolutionnaires du tout. Les réformistes sont nombreux parmi les électeurs de tout bord à l'exception du groupe, d'ailleurs restreint, des partis évangélique et autres avec (49 %), du PAB (Union du centre démocratique) avec 50 %; ceux qui n'ont aucune tendance politique mais qui sont fort nombreux (N = 588) se situent aussi en dessous de la moyenne générale de 59 % de réformistes avec 54 %. Tous les autres électeurs se concentrent en grande majorité dans la catégorie "réformistes" avec 63 à 68 % (le maximum revenant à l'A.N. et au M.R.). Les réactionnaires se recrutent surtout parmi les sympathisants des partis évangélique et autres dans une proportion de 36 %, ainsi que de l'Union du centre démocratique (PAB) à concurrence de 35 %. Viennent ensuite ceux de l'Alliance des indépendants (28 %) et de la DC (27 %); les radicaux et libéraux n'ont que 24 % tandis que ceux du M.R. et de l'A.N. et ceux n'ayant aucune tendance politique enregistrent le niveau le plus bas avec 20 %.

A la première lecture de ces données chiffrées, certaines impressions se confirment et se précisent : dans l'ensemble la grande majorité, soit quasi 2/3, est constituée de réformistes; les réactionnaires forment un noyau de presque 1/4 suivis d'un groupe plus réduit de personnes sans opinion et, enfin, un groupuscule de révolutionnaires qui ne représente que 2 % et qui contient en outre des "révolutionnaires régressifs" se réclamant du MR et de l'AN.

Les réformistes sont Suisses allemands ou français dans la proportion de presque 2/3 et dans la même proportion protestante et catholiques peu pratiquants; ils appartiennent dans une grande mesure (3/4) aux cadres moyens et supérieurs, aux professions libérales et aux dirigeants d'entreprises et tout naturellement ont

fait des études secondaires et universitaires (+ 3/4); ils font partie principalement du groupe d'âge de 20 à 49 ans (environ 2/3) et des personnes qui s'intéressent assez ou beaucoup à la politique (presque 3/4); quant à leur tendance politique, ils s'apparentent dans une proportion de 2/3 au Mouvement républicain et à l'Action nationale, au parti radical et libéral ainsi qu'aux partis PDT et socialiste, démocratie-chrétienne et alliance des indépendants.

Les réactionnaires sont aussi à 1/4 Suisses allemands et français, mais dans une proportion encore plus grande (1/3) dans le groupe d'agriculteurs, d'artisans et PME ainsi que parmi ceux n'ayant fait que des études primaires (30 %), d'un âge avancé (31 %) de plus de 70 ans et n'ayant aucun intérêt pour la politique; leur plus forte concentration est observée parmi les sympathisants des partis évangélique et autres et de l'UCD (ancien PAB).

Les révolutionnaires bien que constituant un groupe fort restreint sont plutôt Suisses français (3 %), athées ou d'autres religions ainsi que catholiques très pratiquants; on en trouve une proportion plus grande chez les fonctionnaires (4 %), mais aussi parmi les cadres moyens et les artisans, petites et moyennes entreprises (3 %); ils sont plus souvent universitaires, jeunes 20 à 29 ans et s'intéressent beaucoup à la politique (3 %); leur pourcentage le plus élevé de 5 % se trouve parmi les sympathisants des partis PDT et socialiste ainsi que le MR et l'AN.

Ces trois types se profilent ainsi dominés largement par le bloc des réformistes.

II. SOCIÉTÉ FÉDÉRALISTE.

1. Pluralisme : clivages, intérêt et participation électorale

Une des images les plus répandues sur la Suisse concerne son pluralisme, sa diversité dans l'union. Certes le pluralisme avec ses clivages linguistiques, religieux et partisans est bien connu et constitue un fait fondamental du fédéralisme suisse. Point n'est besoin d'insister sur cet aspect qui apparaît à la simple consultation des données de l'Annuaire statistique suisse. Un trait marquant qui caractérise cette diversité a été souligné par Lijphardt et par Kerr (1). Le premier de ces auteurs a insisté sur le fait que ces clivages ne se superposent pas mais demeurent entrecroisés : en effet, le clivage religieux ne coïncide pas avec la frontière linguistique ou avec les divisions entre partis politiques. De la sorte, au lieu de produire une division nette, ces clivages entremêlés peuvent être un élément de complémentarité, voire de solidarité, surtout s'ils sont insérés comme en Suisse dans une structure fédéraliste qui respecte ce pluralisme. La réalité suisse construite en plusieurs étapes se reflète dans l'importance de divers niveaux d'activités politiques (allant du niveau communal au niveau fédéral), ainsi que dans l'appartenance aux communautés multiples. Denis de Rougemont s'est plu à décrire ce pluralisme de la société suisse (2).

Certaines données de notre enquête éclairent cette caractéristique. Ainsi, par exemple, l'intérêt que les électeurs portent à divers domaines de la politique.

(1) Lijphart, A., "Linguistic Fragmentation and other Dimensions of Cleavage", AISP, Montréal, août 1973.  
Kerr, H. Switzerland : Social Cleavages and Partisan Conflict, Londres et Beverly Hills, Sage Publications, 1974.  
(2) La Suisse, op.cit., pp. 22, 109 et 110 notamment.

Tableau I.5.  
Intérêt politique selon les domaines

	Qual est le domaine de la politique qui vous intéresse le plus ? (une seule réponse)		Auxquels de ces domaines vous intéressez-vous en général ? (plusieurs réponses possibles)	
	Rang		Rang	
Affaires internationales	1	29 %	3	48 %
Affaires fédérales	3	21 %	1	52 %
Affaires cantonales	4	7 %	4	43 %
Affaires communales				
Rien ne m'intéresse particulièrement		16 %		22 %
NSP		5 %		5 %
		100 %		(choix multiples)

Il est clair que leur intérêt se distribue d'une manière équilibrée entre trois niveaux : lorsque l'électeur doit faire son choix entre divers domaines et ne donner qu'une seule réponse, les affaires internationales viennent en tête et les affaires cantonales en queue; en revanche, lorsqu'il peut donner plusieurs réponses, son intérêt se répartit entre tous les niveaux avec un léger décalage pour les affaires cantonales. Les deux approches d'ailleurs confirment l'intérêt que l'électeur suisse porte aux affaires locales. Ce n'est pas sans raison que de nombreux auteurs avec Denis de Rougemont en tête affirment que la commune est la cellule de base du fédéralisme suisse. "... La volonté de sauvegarder des indépendances locales explique, selon Denis de Rougemont, la naissance de cette communauté et sa continuité profonde jusqu'à nos jours. Il convient de remonter à ces données premières si l'on veut expliquer notre civisme, notre attachement de plus en plus conscient aux procédés fédéralistes..." (1) En effet, il apparaît que l'intérêt

(1) La Suisse, p. 22.

pour les affaires communales occupe le 2e rang avec 22 % après les affaires internationales, parmi les réponses à la première question et avec 51 %, immédiatement après les affaires fédérales (52 %) lorsque plusieurs réponses sont possibles. En revanche l'échelon intermédiaire ou cantonal semble intéresser moins les électeurs suisses qui le situent au dernier rang dans les deux cas. Néanmoins, les niveaux restent différenciés et bien marqués.

Il nous est également possible d'approcher ce problème sous l'angle de l'importance des élections et des votations ainsi que de la participation électorale.

Tableau I.6.  
Importance des élections et des votations populaires

	La plus importante, celle que l'on ne devrait pas manquer		Celle qui vient en second lieu	
	Rang		Rang	
1. Elections communales	1	29 %	5	11 %
2. Elections au Grand Conseil cantonal	4	4 %	3	14 %
3. Elections au Conseil d'Etat cantonal	5	3 %	6	8 %
4. Elections fédérales	3	17 %	2	14 %
5. Votations fédérales	2	25 %	1	15 %
6. Votations cantonales	6	3 %	4	14 %
NSP		19 %		24 %
Total en %		100 %		100 %

Les élections communales occupent le premier rang devant les votations et les élections fédérales. Cet ordre n'est pas modifié si l'on prend en considération les réponses aux deux questions : les élections communales sont suivies de près par les votations et les élections fédérales, les élections et les votations cantonales se situant derrière elles avec un décalage plus marqué.\*

\* Il ressort par ailleurs du tableau IV.1 commenté par Charles Roig que l'électeur suisse accorde plus d'importance aux élections au plan local mais que les deux formes ensemble, élections et votations, gagnent en importance au niveau fédéral.

Les tableaux I.5 et 6 nous renseignent sur l'intérêt et l'importance que les électeurs suisses attribuent aux affaires, élections et votations à divers niveaux communal, cantonal et fédéral. La participation électorale confirme-t-elle cet ordre de préférence ou d'importance ? L'examen des réponses à la question 58 pourrait nous aider à préciser ce point. En effet, la participation électorale est dans l'ensemble plus élevée au niveau local qu'au niveau fédéral. Néanmoins, le noyau dur de ceux qui participent à toutes les élections est plus important au niveau fédéral. Par ailleurs, on peut comparer ces réponses aux taux effectifs de participation aux élections fédérales qui sont de 65,7 % et de 56,9 % pour les années 1967 et 1971 respectivement. La participation aux dernières élections en 1971 correspond en gros aux réponses que nous avons obtenues, soit à 60 % dont un sixième déclare ne participer qu'à quelques unes des élections. Quant aux votations, nous prenons à titre d'exemple les dernières trente allant de 1965 à 1973 : la moyenne de participation est de 42,2 % avec le maximum de 74,7 % de votants au sujet de l'initiative contre l'emprise étrangère (7 juin 1970) et le minimum de 26,7 % à propos de la stabilisation du marché de la construction et la sauvegarde de la monnaie (4 juin 1972).

Tableau I.7.  
Participation aux élections

A voté à ...	Participants			Total participants	Abstentionnistes
	Toutes	La plupart	Quelques unes		
1. Elections communales	30 %	22 %	17 %	69 %	18 %
2. Elections cantonales					
3. Elections fédérales	28 %	23 %	18 %	69 %	18 %
	33 %	16 %	11 %	60 %	20 %

2. Appartenances ou loyautés multiples

André Siegfried, un des meilleurs observateurs des institutions suisses a déjà mis l'accent sur l'appartenance multiple d'un individu à plusieurs groupements : commune religieuse, commune "bourgeoise", associations d'intérêts. Selon Denis de Rougemont cette remarque "fait entrevoir la condition des libertés civiles dans un régime fédéraliste, et c'est l'appartenance simultanée à plusieurs groupes ou communautés dont les limites ne sont pas les mêmes." (1) Certes, cette appartenance multiple existe, au niveau des activités et des intérêts, dans tous les pays qui connaissent le pluralisme ou la polyarchie, (2) c'est-à-dire une vingtaine de démocraties. Mais elle prend une forme plus marquée en Suisse, ainsi que nous venons de le voir d'après les niveaux communal, cantonal ou fédéral. Par ailleurs, l'on sait le rôle joué par des organisations professionnelles et des associations de toute espèce, patriotiques, estudiantines, sportives. Un trait caractéristique nous a été suggéré par les réflexions de Denis de Rougemont sur l'idée de la patrie en Suisse : l'auteur a rappelé que cette idée n'est pas aussi précise que chez les voisins pour qui la patrie est la France ou l'Italie. Pour les Suisses, la patrie évoque souvent une dimension plus réduite, liée au lieu où l'on est né, ou l'on a grandi et vécu. Cette patrie plus locale n'exclut d'ailleurs nullement l'attachement à d'autres communautés plus vastes, telle la Suisse.

(1) La Suisse, op. cit., p. 109.

(2) Le terme est de Robert Dahl, Polyarchy, Participation and Opposition, New Haven and London, Yale University Press, 1971; voir notamment p. 84.

Notre question 43 consistait à savoir comment un individu se définit le mieux :

"Vous sentez-vous plutôt comme Genevois ou Valaisan (etc.) plutôt comme Suisse romand ou bien comme Suisse ?"

Canton d'origine	} Canton + région	29 %	} 45 %
Suisse romand, allemand ou italien		16 %	
Suisse		45 %	} 45 %
Autres		7 %	
NSP		3 %	
		100 %	

A égalité, les personnes interrogées s'identifient avec une région locale ou la Suisse. Il est néanmoins plus significatif d'observer les résultats lorsque l'on croise ces réponses avec la langue maternelle.

	Canton d'origine	Suisse romand allemand ou italien	Identification Canton + région	Suisse	Total
Allemand	31 % (392)	16 % (196)	47 % (588)	53 % (659)	100 % (1245)
Français	31 % (97)	29 % (93)	60 % (190)	40 % (125)	100 % (315)
Italien	38 % (30)	14 % (11)	52 % (41)	48 % (37)	100 % (78)

Les Suisses allemands tendent à s'identifier le plus fréquemment à la Suisse : plus de la moitié de nos répondants le font. Par ailleurs, ils choisissent le canton d'origine dans la même proportion que les Suisses français. Par contre, ce n'est qu'un sixième de répondants qui se sentent plutôt Suisses allemands. Etant largement majoritaires, représentant les 4/5ème de la population totale, les Suisses alémaniques ont tendance à ne pas se

considérer comme une entité à part mais à s'identifier à la Suisse. Tel n'est pas le cas pour les autres Suisses qui constituent des minorités et qui cherchent à préserver leur propre identité. En effet, tant les Tessinois que les Suisses français - ceux-ci dans une proportion bien plus forte - s'identifient au canton ou à la région. Si les Tessinois optent à 38 % - pourcentage le plus élevé - pour le canton d'origine, les Suisses français se déclarent Suisses romands dans une proportion considérable, soit 29 %. De plus, pour 60 % de Suisses français les sentiments d'appartenance se localisent au niveau cantonal ou régional, seuls 40 % d'entre eux se déclarant plutôt Suisses par contraste avec 53 % de Suisses allemands et même 48 % de Tessinois. L'identification est une idée ou un sentiment différencié, manifestant des attaches à divers niveaux qui par ailleurs ne sont pas exclusives. Un Genevois ou un Valaisan, tout en donnant sa préférence à la patrie locale, n'en est pas moins attaché à la patrie romande ou à la patrie suisse. Il va de soi que ces liens différenciés et non exclusifs favorisent, avec d'autres appartenances multiples, la forme d'organisation fédéraliste, c'est-à-dire divers niveaux d'autonomie.

Le pluralisme ethnique pose le problème de la cohésion de la Suisse. En effet, les trois principaux groupes ethniques allemand, français et italien qui forment la Suisse appartiennent en même temps à trois ensembles linguistiques qui entourent le pays. Certes d'aucuns ont soutenu non sans raison que la Suisse s'insère dans le complexe culturel européen. Mais il n'en demeure pas moins que les composantes de cet ensemble sont marquées notamment par leurs affinités linguistiques. Dans cette perspective, on est fondé à se demander si la distance qui existe entre les Suisses allemands et leurs compatriotes latins (français et italien) n'est pas plus accusée que celle qui sépare chacun de ces groupes linguistiques de son voisin de même langue. Cette question d'affinité ou de proximité peut être examinée à la lumière du tableau suivant :

Tableau I.8.  
Sentiments de sympathie des trois groupes linguistiques à l'égard de divers groupes ethniques

Répondant		Répondant		Répondant	
Suisse allemand (N = 1417)	%	Suisse français (N = 387)	%	Suisse italien (N = 89)	%
Suisses allemands	37 %	Suisses français	50 %	Suisses italiens	73 %
Protestants	35 %	Protestants	38 %	Catholiques	48 %
Catholiques	29 %	Catholiques	35 %	Protestants	40 %
Suisses français	27 %	Suisses italiens	33 %	Suisses français	39 %
Suisses italiens	26 %	Français	31 %	Suisses allemands	35 %
Français	15 %	Suisses allemands	24 %	Français	25 %
Italiens	10 %	Allemands	18 %	Italiens	24 %
Allemands	9 %	Italiens	16 %	Allemands	17 %
Espagnols	8 %	Espagnols	14 %	Espagnols	12 %

Chaque chiffre indique le pourcentage de ceux qui accordent à un groupe donné un degré de sympathie très élevé allant de 91 à 100 sur une échelle où 0 signifie que l'on n'aime pas du tout et 100 que l'on a beaucoup de sympathie. En général, les notes obtenues ont tendance à se concentrer sur les points positifs ou neutres de l'échelle à l'exception des Allemands qui ont recueilli des notes négatives de la part de plus de 25 % de l'échantillon.

Si les uns et les autres ont une préférence pour leur propre groupe linguistique, il est significatif d'observer que les catholiques et protestants sont bien placés avec des scores situés entre 29 et 40 %. Ces résultats confirment par surcroît le niveau élevé de tolérance qui caractérise la société suisse. Suivent ensuite les Suisses français et italiens puis les Suisses allemands. Néanmoins, il faut noter qu'après de leurs compatriotes romands, les Suisses

allemands, avec une note de 24 %, ne viennent qu'après les Français qui obtiennent 31 %. A cette exception près la sympathie pour les compatriotes appartenant à d'autres groupes linguistiques se situe à un échelon plus élevé que celle manifestée à l'égard d'autres groupes ethniques malgré l'attrait exercé par les grands voisins. Ainsi la Suisse fait preuve d'une certaine cohésion effective renforcée par des longues années d'habitudes, de traditions et de cohabitation en commun. De plus, ces divers facteurs s'insèrent dans une armature normative et institutionnelle, ainsi que dans une atmosphère de satisfaction générale.

### III. UN PEUPLE HEUREUX ET SATISFAIT (1)

#### 1. Satisfaction : échelle générale et socio-politique

Bonheur et satisfaction des Suisses ont fait l'objet de nombreux écrits dont ceux de Denis de Rougemont et Luc Boltanski (2). Il est dès lors naturel que nous ayons posé plusieurs questions qui devaient nous aider à apprécier le degré de satisfaction des électeurs suisses. Ainsi, par exemple, les Q. 4 et 5 mesurent la satisfaction à l'égard du revenu et du travail :

(1) Voir notre Présentation des premiers résultats de l'enquête suisse, 1974.

(2) Voir l'ouvrage cité de Denis de Rougemont et le Bonheur suisse de Luc Boltanski, Paris, Les Editions de Minuit, 1966.

Tableau 1.9.  
Satisfaction économique

Degré de satisfaction		Logement	Revenu	Travail
satisfaits	Très satisfaits	32 %	14 %	27 %
	assez satisfaits	41 %	46 %	41 %
	satisfaits	17 %	25 %	14 %
		90 %	85 %	82 %
mécontents	Plutôt pas satisfaits	6 %	10 %	4 %
	Pas du tout satisfaits	3 %	3 %	1 %
		9 %	13 %	5 %
NSP		1 %	2 %	13 % *

\* dont 11 % qui ne travaillent pas

Il se dégage de ce tableau que la proportion des gens satisfaits est élevée dans les trois domaines et qu'elle varie entre 90 et 81 %. Certes, la proportion de satisfaits dans le travail est moins élevée, mais c'est ce domaine qui suscite le moins de mécontents et qui comprend par ailleurs 11 % de personnes qui ne travaillent pas.

Tout en étant contentes en grande majorité, les personnes interrogées ne considèrent pas pour autant que la répartition des revenus ou des chances est équitable en Suisse. Quant à la répartition des revenus (Q. 34) l'opinion est partagée entre les oui et les non, alors qu'elle est négative au regard des chances données par le gouvernement.

Tableau I.10.  
Répartition des revenus et des chances (1)

Répartition des revenus		Chances données	
Equitable	40,5 %	Egales	31 %
Inéquitable	40,3 %	Inégales	56,2 %
NSP	19,2 %	NSP	12,8 %

Outre ces questions portant sur la satisfaction socio-économique, nous avons cherché à savoir quelle est l'attitude des électeurs à l'égard du système politique et du gouvernement suisses.

En règle générale, on observe (voir Tableau I.11) que la structure des réponses est fort semblable. En effet, si l'on considère que "passable" peut être également classé dans une catégorie plus ou moins négative, les réponses peuvent être rangées dans trois groupes : groupe positif avec 2/3 de réponses; groupe intermédiaire comprenant des opinions sceptiques ou plutôt négatives qui oscille entre 1/4 et 1/5 et enfin le groupe négatif qui représente une minorité avec 1 à 7 %.

(1) Le libellé des questions est le suivant : Q. 34 "Si vous comparez ce que vous gagnez avec ce que gagnent les autres couches de la population dans notre pays, pensez-vous que la répartition des revenus en Suisse est équitable ou inéquitable ?"  
Q. 84 "Croyez-vous que les gens qui nous gouvernent donnent une chance égale à tous, qu'il s'agisse de personnes importantes ou de gens ordinaires, ou croyez-vous qu'ils accordent plus d'attention aux personnes importantes ?"

Tableau I.11  
Critères d'appréciation et perception du gouvernement

Catégories de réponses	Appréciation du système politique (Q 87)	Satisfaction à l'égard du gouvernement (Q 14)	Confiance à l'égard du gouvernement (Q 84)	Les autorités fédérales se préoccupent de vos problèmes (Q 15)
Réponses positives	très bon 11 % assez bon 54,5% (65,5%)	très satisfait 12,3% fait assez satisfait 56,2% fait (68,5%)	toujours 10,5% la plupart du temps 54,2% (64,7%)	beaucoup 5,3% assez 41,5% (46,8%)
Réponses plus ou moins positives ou négatives	passable 25 % pas très bon 3 % (28 %)	peu satisfait 20,9 %	seulement avec réserve 24,9%	peu 30,3%
Réponses négatives	mauvais 1 %	pas du tout satisfait 2,6 %	Jamais 1,1%	pas du tout 6,9%
Sans réponse	NSP (5%)	NSP (8%)	NSP 9,3%	NSP 16 %

Ce tableau permet de constater en outre que les Suisses paraissent satisfaits de leur système politique : seulement 1 % le juge mauvais, 3 % pas très bon et 25 % passable. Dans l'ensemble, le jugement qu'ils portent sur la façon dont leur gouvernement dirige le pays est aussi largement positif : en effet, plus de deux tiers se déclarent très satisfaits ou assez satisfaits, 1/5 peu satisfaits alors que seuls 2,6 % s'estiment pas du tout satisfaits. Quant à la question relative à la confiance accordée au gouvernement, elle obtient aussi une majorité de réponses positives; 1/4 des personnes interrogées ne lui font confiance qu'avec des réserves, alors que seulement 1 % ne lui font jamais confiance.

En utilisant ces réponses, deux échelles ont été construites (1): l'une de satisfaction générale et l'autre de satisfaction ou de soutien socio-politique. Pour la première, nous avons retenu les réponses à quatre questions portant sur le revenu, le travail, la répartition des revenus et le système politique suisse (2).

(1) Les échelles ont été établies par Franz John, assistant-programmeur au Département de Science politique.

(2) Q.4 (v.4), Q.5 (v.5), Q.34 (v.90) et Q.87 (v.232).

Tableau I.12.  
Echelle générale de satisfaction

Catégories	Personnes qui travaillent		Personnes qui ne travaillent pas	
I. Satisfaits	47,7	+++	32,6	+++
	86,4%		67,4%	
	38,7	-+++	34,8	-++
II. Neutres	10,8%	--++		
III. Insatisfaits	2,8%	---+	32,6%	27,4 --+
		---	5,2	---
Total	100 %	N = 1320*	100 %	N = 135

+ = satisfaits  
- = insatisfaits

\* ce nombre ne comprend pas les personnes interrogées qui ne travaillent pas, ni celles sans opinion.

Dans le groupe I des personnes qui travaillent figurent les personnes interrogées qui se déclarent très satisfaites ou assez satisfaites sur toutes les quatre questions ou sur trois des quatre. Dans le groupe des neutres le partage est à égalité, alors que dans le groupe III l'insatisfaction se manifeste à propos de trois ou quatre questions. Pour les personnes qui ne travaillent pas, l'échelle ne comprend que trois variables à l'exclusion de la question relative au travail. Le groupe I est composé de personnes satisfaites sur trois ou au moins deux variables et le groupe III de celles insatisfaites sur au moins deux variables (27,4 %) ou sur toutes les trois (5,2 %).

Ce tableau se passe de commentaires. Il confirme le haut niveau général de satisfaction existant en Suisse.

Tableau I.13.  
Echelle de satisfaction socio-politique

I. Satisfaits	60,8 %	14,4 %	+	+	+	+	+	+
		24,1 %	-	+	+	+	+	+
		22,3 %	-	-	+	+	+	+
II. Neutres	18 %		-	-	-	+	+	
III. Insatisfaits	21,2 %	11,6 %	-	-	-	-	+	+
		7,2 %	-	-	-	-	-	+
		2,4 %	-	-	-	-	-	-
Total	100 %		N = 1000 *					

\* Nombre de personnes qui travaillent et qui répondent aux six questions.

Cette deuxième échelle socio-politique est construite à partir de six questions : outre les deux questions déjà utilisées, y figurent également quatre variables ayant trait à la satisfaction à l'égard du gouvernement (Q.14 = V. 20), l'intérêt que les autorités fédérales portent aux problèmes des citoyens (Q.15 = V.21), l'égalité des chances qu'elles donnent (Q.84 = V.226) et la confiance que les électeurs leur accordent (Q.85 = V.227).

Par rapport à l'échelle précédente, une différence marquée apparaît quant au pourcentage de personnes satisfaites. En réalité, les questions relatives au revenu, au logement et au travail qui donnent toutes un degré élevé de satisfaction ne figurent pas dans l'échelle socio-politique. Des deux questions qui y sont incluses, l'une relative au système politique aboutit à un haut degré de satisfaction du fait notamment que les réponses considérant le système politique comme passable ont été classées dans "plus ou

moins positives". Cet apport positif (90,5 %) compense en partie du moins le partage enregistré à propos de la répartition des revenus. De plus, des quatre questions supplémentaires, trois accusent un niveau de satisfaction de 2/3 alors que la quatrième relative aux chances données aux citoyens par le gouvernement obtient un résultat négatif (56,2 %). Rien d'étonnant que, au vu de ces réponses, le niveau des personnes qui répondent positivement à la majorité des six questions soit moins élevé et se situe autour de 60 %. Les neutres et les insatisfaits se partagent à quasi égalité les 40 % restants.

## 2. Satisfaction et système politique

Il s'agit d'examiner ici la relation qui existe entre revenu, système politique et attitudes fondamentales.

Tableau I.14.  
Système politique en fonction du revenu

Revenu	Evaluation du système politique						Total
	très bon	assez bon	passable	pas très bon	mauvais	NSP	
très satisfait	57 21%	147 54%	44 16%	4 2%	2 1%	14 5%	268 100%
assez satisfait	98 11%	514 58%	211 24%	26 3%	2 0%	30 3%	881 100%
satisfait	39 8%	239 50%	156 33%	15 3%	3 1%	26 5%	478 100%
plutôt pas satisfait	8 4%	109 57%	46 24%	13 7%	8 4%	8 4%	192 100%
pas du tout satisfait	4 8%	22 43%	13 25%	5 10%	0 0	7 14%	51 100%
NSP	4 13%	10 33%	7 23%	0 0	3 10%	5 17%	29 100%
Total	211	1046	479	63	19	90	1908

Les personnes qui sont satisfaites du revenu sont aussi celles qui jugent en majorité le système politique comme très bon ou assez bon. Il est surprenant de constater que l'avis majoritaire favorable se trouve aussi parmi les gens plutôt pas satisfaits (61 %), voire parmi ceux qui ne sont pas du tout satisfaits (51 %). Néanmoins, c'est dans ces deux catégories que la proportion de ceux qui l'estiment pas très bon est la plus forte; en revanche, la proportion la plus grande de ceux qui le considèrent comme mauvais se trouvent parmi les enquêtés qui ne savent pas s'ils sont satisfaits de leur revenu ou qui sont plutôt pas satisfaits. Ainsi, on constate que si une relation existe certes entre revenu et système, elle est loin d'être parfaite, la majorité des mécontents jugeant le système bon.

Tableau I.15.

Attitudes fondamentales en fonction du revenu

Revenu	Révolutionnaires	Réformistes	Réactionnaires Conservateurs	Pas d'opinion	Total
très satisfait	2 1%	177 65%	74 22%	19 7%	272 100%
assez satisfait	11 1%	567 64%	189 21%	115 13%	882 100%
satisfait	11 2%	245 51%	133 28%	91 19%	480 100%
plutôt pas satisfait	7 4%	104 54%	53 28%	28 15%	192 100%
pas du tout satisfait	3 6%	24 48%	9 18%	14 28%	50 100%
NSP	3 10%	15 50%	3 10%	9 30%	30 100%
Total	37	1132	461	276	1906

Les révolutionnaires ou les "anti" se recrutent dans une proportion légèrement plus grande parmi les mécontents ainsi que parmi ceux qui ne se prononcent pas. A l'opposé, ce sont les personnes très satisfaites ou assez satisfaites qui sont le plus souvent pour des réformes progressives. Cette idée de réforme recueille une proportion de plus de 50 % parmi les plus satisfaits et plutôt pas satisfaits. Ce sont les mêmes qui fournissent le contingent proportionnellement le plus important de défenseurs de notre société contre toutes les forces subversives; ils sont suivis de près par les personnes très satisfaites de leur revenu. Le degré de satisfaction avec le revenu est associé, bien que d'une manière pas toujours claire, avec les attitudes fondamentales.

Qu'en est-il de la relation entre système politique et attitudes fondamentales ?

Tableau I.16.

Attitudes fondamentales en fonction du système politique

Évaluation du système politique	Révolutionnaires	Réformistes	Réactionnaires Conservateurs	Pas d'opinion	Total
Très bon	1 0%	107 51%	77 36%	26 12%	211 100%
Assez bon	9 1%	668 64%	255 24%	114 11%	1046 100%
Passable	16 3%	288 60%	95 20%	78 16%	477 100%
Pas très bon	7 11%	36 57%	14 22%	6 16%	63 100%
Mauvais	4 21%	11 58%	2 11%	2 11%	19 100%
NSP	-	22 24%	21 23%	47 52%	90 100%
Total	37	1132	464	273	1908

De toute évidence, les électeurs qui jugent le système politique comme très bon sont aussi les plus enclins (36 %) à défendre notre société; la moitié de ce groupe est pour les réformes et une personne seule sur 211 est en faveur d'une action révolutionnaire. Ceux qui le considèrent assez bon ou passable sont à une majorité des deux tiers pour les réformes et à 24 % ou 20 % respectivement pour la défense de la société. Bien que le nombre de révolutionnaires soit le plus élevé parmi ceux qui considèrent le système passable, leur proportion est la plus forte dans la catégorie "mauvais" suivis de celle "pas très bon". L'examen de ce tableau permet de confirmer ce que l'on prévoyait intuitivement : plus on juge le système politique bon, plus on cherche à le défendre et moins on est disposé à le changer radicalement; en revanche, plus on le considère comme mauvais, plus on a tendance à prôner un changement radical par une action révolutionnaire. Cette relation étant, il n'en demeure pas moins que la société suisse n'est que fort rarement jugée mauvaise et qu'elle ne compte qu'un nombre fort restreint de révolutionnaires. La grande majorité se prononce en faveur d'une amélioration progressive au moyen de réformes.

### 3. Confiance accordée aux gouvernants (1)

Les Suisses, qui semblent satisfaits de leur sort et de leur système, ont bâti l'édifice politique sur la confiance. Telle est l'idée répandue qui veut qu'à tous les échelons la société helvétique repose sur la confiance. En réponse à la question qui s'y réfère, 65 % estiment que l'on peut faire confiance aux gouvernants toujours ou la plupart du temps, 25 % seulement avec réserves et 1 % jamais. Il est intéressant de noter que seulement 8 % des Suisses allemands manifestent leur confiance toujours, malgré le niveau général qui égale la moyenne suisse; en revanche, si 16 % des Suisses français le font toujours, leur niveau de confiance général est moins élevé avec 60 %; ce sont les Suisses italiens qui apparaissent

(1) Voir le chapitre II, section III, par. 2, traitant des divergences qui sont observées sur le plan de la confiance politique.

comme les plus confiants : 73 % dont 17 % font confiance toujours aux gouvernants.

Sous l'angle de la religion, les protestants très pratiquants accusent le degré le plus élevé de confiance avec 81 % dont 16 % font toujours confiance; les catholiques très pratiquants viennent ensuite avec 68 % dont 13 %. Les athées sont les plus méfiants : 41 % contre 51 % qui ne l'accordent qu'avec réserves.

Quant aux catégories professionnelles, ce sont les artisans et petits et moyens entrepreneurs qui sont les plus confiants (74 % dont 15 %). Ils précèdent les fonctionnaires (71 % dont 14 %), les cadres supérieurs et professions libérales (66 % dont 11 %) et les cadres moyens (66 % dont 7 %) et inférieurs (66 % dont 9 %); les agriculteurs venant immédiatement après avec 64 % (7%) et derrière eux les manœuvres et les ouvriers sans qualification avec 58 % (11 %). Les degrés d'instruction confirment en général les clivages selon les professions : ceux qui ont fait la maturité figurent en tête avec 70 % (17 %) talonnés par les universitaires avec 68 % (16 %); à l'opposé, ceux qui n'ont que l'instruction primaire accordent le moins de confiance (63 % dont 10 %).

La confiance croît avec l'âge : de 58 % pour le groupe de 20 à 29 ans, elle parvient à 72 pour les personnes de plus de 70 ans.

Tableau I.17.  
Degré de confiance politique

Age	T + P	Toujours	Plupart	Réserves	Jamais	NSP
20 - 29	58	7	51	31	2	9
30 - 39	62	8	54	29	0	9
40 - 49	66	12	54	25	1	8
50 - 59	68	11	57	22	1	10
60 - 69	67	11	56	22	1	10
70 et plus	72	18	54	17	2	10

Parallèlement les réserves diminuent avec l'âge. Une seule exception à ces relations : 2 % des personnes plus jeunes et des personnes plus âgées ne font jamais confiance aux gouvernants suisses.

Tableau I.18.  
Degré de confiance selon la tendance politique %

Rang	Tendance	T + P	Toujours	Plupart	Réser- ves	Jamais	NSP
1	RAD + LIB.	76	17	59	17	0	6
2	DC + PICS	74	14	60	20	1	6
3	UDC	72	10	62	20	1	8
4	EVG et AUTRES	71	24	47	21	5	3
5	ALL.	65	8	57	29	0	6
6	AUCUNE	59	8	51	25	1	14
7	PDT + SOC.	56	7	49	33	2	9
8	MR + AN	48	0	48	39	2	11

Le groupe des partis bourgeois et le parti évangélique enregistrent plus de 70 % avec en tête le parti radical et libéral. Au milieu, on trouve les sympathisants de l'Alliance des indépendants et ceux qui n'ont aucune tendance politique. A l'autre bout, le Parti du travail et le Parti socialiste ainsi que le Mouvement républicain et l'Action nationale; ceux-ci accordent le moins de confiance : 48 % la plupart du temps et 39 % avec réserves.

Ce sont les gens qui jugent le plus favorablement le système politique suisse qui accordent le plus de confiance aux gouvernants; et vice versa ceux qui le considèrent comme mauvais éprouvent le plus de méfiance à l'égard des gens qui dirigent le pays.

Tableau I.19.  
Evaluation du système politique et degré de confiance

Confiance Evaluation	Toujours	Plupart	Réserves	Jamais	Total
Très bon	95 42%	102 46%	27 12%	-	224 100%
Assez bon	88 8%	740 71%	217 21%	1 0%	1046 100%
Passable	17 4%	231 48%	221 46%	10 2%	479 100%
Pas très bon	2 3%	16 25%	41 65%	4 6%	63 100%
Mauvais	1 5%	2 11%	12 63%	4 21%	19 100%
Total	203 11%	1091 60%	518 28%	19 1%	1831 100%

En effet, ceux qui jugent le système très bon sont aussi les plus prompts à faire confiance toujours (42 %), mais aussi le plus souvent (46 %) les deux ensemble atteignant un niveau fort élevé (42 % + 46 % = 88 %). Ils sont suivis par ceux qui le considèrent comme assez bon et qui font confiance la plupart du temps aux dirigeants politiques (8 % + 71 % = 79 %). En revanche, ceux qui le jugent passable ne font confiance qu'à 52 %, enregistrent un pourcentage élevé de confiance avec réserve (46 %) et de refus (2 %). Il va de soi que les personnes qui estiment que le système n'est pas très bon ou qu'il est mauvais n'accordent que peu de confiance aux gouvernants suisses : 28 % et 16 % toujours et la plupart du temps; 65 % et 63 % avec réserves 6 % et 21 % jamais. Ces derniers pourcentages traduits en nombre absolu apparaissent comme marginaux étant donné leur quantité réduite qui ne dépasse pas 82 personnes sur un total de 1831. Dans l'ensemble, les électeurs suisses apprécient le système politique de leur pays et font largement confiance à ceux qui les gouvernent. De toute évidence, le consensus et la confiance forment des piliers essentiels de la société politique en Suisse.

Tableau I, 20  
 Comparaison : Système politique et fonctionnement de la démocratie

Système politique	Fonctionnement de la démocratie											
	Satisfaction à l'égard du gouvernement	Suisse (1)	Etats-Unis (2)	Belgique (3)	Irlande (4)	Luxembourg (5)	Pays-Bas (6)	Danemark (7)	RFA (8)	GB (9)	France (10)	Italie (11)
très bon	11 %	très satisfait	7 %	13 %	9 %	16 %	8 %	7 %	5 %	7 %	4 %	2 %
assez bon	55 %	assez satisfait	58 %	49 %	46 %	36 %	44 %	38 %	39 %	37 %	37 %	25 %
(56 %)		(68 %)	(65 %)	(62 %)	(55 %)	(52 %)	(52 %)	(45 %)	(44 %)	(44 %)	(41 %)	(27 %)
passable	25 %	peu satisfait	16 %	23 %	27 %	28 %	28 %	35 %	44 %	34 %	30 %	42 %
pas très bon	3 %	pas satisfait	18 %	9 %	16 %	9 %	10 %	18 %	11 %	20 %	15 %	30 %
mauvais	1 %	du tout	(34 %)	(32 %)	(43 %)	(37 %)	(38 %)	(53 %)	(55 %)	(54 %)	(45 %)	(72 %)
NSP	5 %	NSP	1 %	2 %	2 %	11 %	10 %	2 %	1 %	2 %	13 %	1 %
			Sans opinion									

Source : Enquête Suisse 1972, Département de Science politique, Université de Genève  
 1972 Election Survey, Center for Political Studies, University of Michigan  
 Enquête de 1973, Commission des Communautés européennes, Bruxelles

4. Comparaison avec les pays de la Communauté européenne et les Etats-Unis

Il est certes intéressant de comparer ces résultats avec ceux d'autres pays occidentaux. Nous ne disposons malheureusement pas de questions identiques : dans les pays de la Communauté européenne et aux Etats-Unis la question comparable porte sur le fonctionnement de la démocratie.

Afin de ne pas privilégier la Suisse, nous avons décidé de classer les réponses "passable" dans la catégorie négative et de les aligner sur "plutôt pas satisfait". Malgré le degré de soutien ainsi réduit, le tableau comparatif fait ressortir sans équivoque le niveau de satisfaction et de soutien élevé qui caractérise la Suisse. En effet, dans la classification des pays selon le degré de satisfaction politique, la Suisse occupe le premier rang avec 66 et 68 %. Elle enregistre aussi le pourcentage le plus bas d'insatisfaction, à savoir 29 % et 24 %. Par comparaison, deux autres pays, les Etats-Unis (avant l'affaire Watergate) et la Belgique obtiennent un score de 65 % et 62 %; trois pays, l'Irlande, le Luxembourg et les Pays-Bas, se situent entre 55 % et 52 %; viennent ensuite quatre pays par ordre décroissant : Danemark 45 %, Allemagne de l'Ouest 44 %, Grande-Bretagne 44 % et France 41 %. Enfin, tout en queue figure l'Italie avec seulement 27 % de personnes qui se déclarent très satisfaites ou assez satisfaites de la façon dont fonctionne la démocratie de leur pays.

Inversément, l'insatisfaction s'accroît en partant d'une moyenne suisse de 26 % pour aboutir au chiffre impressionnant de 72 % en Italie. Entre ces deux extrêmes, viennent s'intercaler d'une part six pays où le degré d'insatisfaction est en dessous de 50 %, allant de 32 % pour la Belgique à 46 % pour la France; et d'autre part, trois autres pays (OK, RFA, GB), où le pourcentage oscille entre 53 et 55 %. La situation est légèrement différente si l'on se penche uniquement sur la catégorie de ceux qui ne sont pas satisfaits du tout. Entre les mêmes extrêmes - 3 % ou 4 % pour la Suisse et 30 % pour l'Italie - viennent se ranger d'abord les trois pays du Bénélux (9 - 10 %) et l'Allemagne (11 %); puis la

France et l'Irlande avec 16 %, les Etats-Unis et le Danemark avec 18 % et l'Angleterre avec 20 %.

Il serait certes intéressant d'examiner la relation qui existe entre le niveau plus ou moins élevé de satisfaction ou d'insatisfaction et la bonne marche effective des systèmes démocratiques. Nous nous bornons cependant à une constatation : à première vue, le degré élevé d'insatisfaction va de pair avec des crises et des difficultés politiques; tel semble être le cas en Italie, en Grande-Bretagne et au Danemark avec l'exception de l'Allemagne. En revanche, dans les pays du Bénélux la proportion de ceux qui jugent que la démocratie y fonctionne de manière satisfaisante est élevée, aux Pays-Bas et en Belgique, malgré une certaine périodicité des crises gouvernementales. Sans chercher à approfondir cette observation, nous nous contenterons de relever que la variation entre les neuf pays de la Communauté européenne est assez accentuée et que, par ailleurs, dans cette échelle la Suisse vient largement en tête.

Si la Suisse occupe le premier rang quant à la satisfaction politique générale, il est surprenant de constater qu'elle n'occupe que le 5ème rang sous l'angle de la satisfaction économique d'après le revenu.

Tableau I.21.  
Comparaison : satisfaction politique et satisfaction économique

Pays	Suisse	Bel- gique	Irland- de	Pays- Bas	Dane- mark	Alle- magne	G.B.	France	Italie
Satisfaction									
Satisfaction politique (SP)	67% (1)	62% (2)	55% (3)	52% (4)	45% (5)	44% (6)	44% (7)	41% (8)	27% (9)
Satisfaction économique suivant le revenu (SE)	85% (5)	92% (3)	89% (4)	93% (2)	94% (1)	79% (7)	81% (6)	74% (8)	58% (9)
SE - SP =	18%	30%	34%	41%	49%	35%	37%	33%	31%

Source : Enquête Suisse 1972, Département de Science politique, Université de Genève.  
Enquête de 1973, Commission des Communautés européennes, Bruxelles.

Au vu de ce tableau, on peut faire les commentaires suivants : l'Italie se situe à la dernière place tant du point de vue de la satisfaction politique qu'économique; alors que les petits pays forment le groupe de tête qui enregistre la proportion de satisfaction la plus élevée.

On observe, en outre, que la satisfaction économique se situe à un niveau plus élevé que la satisfaction politique. L'écart entre les deux formes de satisfaction le plus marqué est accusé par le Danemark (49 %), suivi des Pays-Bas (41 %) et la Grande-Bretagne (37 %); viennent ensuite les autres pays dont la différence se situe entre 35 et 30 %; la Suisse accuse l'écart le moins prononcé avec 18 %. En effet, les Suisses sont un peu plus modérément satisfaits de leur revenu et relativement fort satisfaits de leur système politique et de leur gouvernement.

Enfin au niveau de satisfaction économique relativement élevé ne correspond pas nécessairement un degré élevé de satisfaction politique. Ces deux types de satisfaction ne vont pas toujours de pair, et la satisfaction économique n'est pas un prédicteur sûr de la satisfaction politique. C'est ainsi que les Danois et les Néerlandais, bien que satisfaits de leur revenu dans des proportions fort élevées, se placent en queue des petits pays sous l'angle de la satisfaction politique. En revanche, les Français et les Italiens sont relativement peu satisfaits à la fois au plan économique et politique; ici le mécontentement économique va de pair avec le mécontentement politique. Dans l'exemple belge aussi, les deux satisfactions sont positivement associées : très satisfaits de leur revenu, les Belges le sont aussi à un degré élevé, du fonctionnement de leur démocratie. La Suisse apparaît comme une exception qui contraste notamment avec les cas danois et néerlandais : bien que la satisfaction économique se situe au bas de l'échelle dans le groupe des petits pays, la satisfaction politique accuse selon le tableau 1.21. le niveau le plus élevé parmi tous les neuf pays européens. Les Suisses apparaissent relativement moins satisfaits de leur revenu qu'ils ne le sont de leur système politique.

### Conclusions

1. Les premiers résultats de notre enquête confirment l'idée que l'on se fait de la Suisse en tant que Société paisible qui rejette l'emploi de la violence. Ce rejet est particulièrement net chez les Suisses romands (73 %) et chez les fonctionnaires, cadres supérieurs, professions libérales et PDG (70 %); il est le moins élevé parmi les agriculteurs (49 %). D'autre part, l'emploi de la violence est le plus souvent justifié par ceux qui ont reçu une formation universitaire qui constituent, par ailleurs, une tranche restreinte de notre échantillon (5 %) et enregistrent simultanément un haut niveau de rejet (64 %); ils sont suivis des sympathisants de l'UCD (19 %), de jeunes électeurs (17 %), du PDT et du PS (15 %) ainsi que d'ouvriers sans qualifications (15 %) et d'agriculteurs (14 %) qui constituent le gros de la clientèle de ces partis.
2. Les Suisses sont aussi peu enclins à recourir aux manifestations, grèves et actes de désobéissance (13 à 33 %). La grève même ne rencontre qu'un taux d'approbation très bas (7 à 13 %) qui s'explique par la paix sociale qui y règne depuis presque un demi-siècle.
3. La grande majorité, soit 2/3 des personnes interrogées, se prononcent en faveur de la réforme, 1/4 sont pour la défense de la société actuelle, les révolutionnaires ne formant qu'un groupuscule de 2 %. Les réformistes sont aussi bien Suisses allemands que Suisses romands (2/3). Ils sont issus des cadres moyens et supérieurs, des professions libérales (3/4) et ont reçu une formation secondaire et universitaire (+ 3/4). Ils sont répartis dans diverses tendances politiques à l'exception des partis évangéliques et de l'UCD où leur proportion n'est que de la moitié. Les réactionnaires ou les conservateurs se concentrent surtout dans les groupes d'agriculteurs, d'artisans et PME (1/3), des personnes peu instruites et d'un âge avancé (31 %). Enfin, les révolutionnaires, bien que ne formant qu'un groupe marginal, se retrouvent dans une plus forte proportion chez les fonctionnaires (4 %)

ainsi que chez les Suisses romands (3 %) et chez les catholiques très pratiquants; ils sont plus souvent universitaires, jeunes et très intéressés par la politique (3 %); ils se recrutent avant tout dans le Parti du Travail, le Parti socialiste, ainsi que le MR et l'AN. Les sympathisants de ceux-ci forment un noyau de "révolutionnaires régressifs".

4. La Suisse fédéraliste offre deux aspects : un pluralisme accentué fait des clivages linguistiques et régionaux ainsi que des appartenances multiples. A titre d'exemple, l'intérêt pour la politique se distribue d'une manière équilibrée entre les affaires internationales, fédérales et locales (cantonales et communales). Cette distribution est confirmée par l'importance des élections et des votations, ainsi que par la participation électorale aux niveaux local et fédéral. A égalité, les Suisses s'identifient avec une région locale (Suisse romande ou canton) ou avec la Suisse. Ce sont les Suisses allemands qui se sentent le plus fréquemment comme Suisses (53 %). En revanche, les Suisses romands se déclarent en majorité (60 %) appartenir à la région ou au canton. Mais ces liens différenciés ne sont pas exclusifs.

5. Sous l'angle de la cohésion d'ensemble, nous avons constaté que si chacun manifeste une préférence pour son propre groupe linguistique, les Suisses allemands et italiens donnent aussi la préférence à leurs compatriotes de langue différente par rapport à leurs voisins de même langue. Une exception : les Suisses romands qui manifestent plus de sympathie pour leurs voisins français (31 %) que pour leurs compatriotes Suisses allemands (24 %).

6. La satisfaction économique très élevée (82 à 90 %) ne va pas de pair avec l'idée que les Suisses se font de la répartition des revenus : en effet, celle-ci leur apparaît dans les mêmes proportions équitable et inéquitable; cette tendance s'accroît avec la majorité des réponses négatives concernant les chances données par le gouvernement qui sont estimées inégales par 56 %. Quant aux attitudes à l'égard du système et du gouvernement, elles sont positives en majorité. Ces conclusions sont confirmées par

les échelles de satisfaction générale (86 %) et de satisfaction socio-politique (61 %).

7. Les relations qui se dégagent entre revenu, système et attitudes fondamentales ne sont pas toujours claires. Ainsi il est remarquable que même les gens mécontents de leur revenu jugent en majorité le système bon (51 %). Par ailleurs, ceux qui le considèrent mauvais ne se trouvent pas dans la proportion la plus élevée chez les mécontents, mais parmi ceux qui n'ont pas d'avis ou qui sont plutôt pas satisfaits. Les révolutionnaires se recrutent dans une proportion légèrement plus grande parmi les mécontents que parmi ceux qui ne se prononcent pas. Enfin, les personnes qui jugent le système très bon sont aussi les plus disposées à le défendre.

8. Dans l'ensemble, les Suisses font largement confiance à ceux qui les gouvernent. Les protestants très pratiquants enregistrent un niveau très élevé avec 81 %, ainsi que les artisans (74 %), les personnes de plus de 70 ans (72 %), les fonctionnaires (71 %) et les détenteurs d'une maturité (70 %). Sous l'angle de la tendance politique, les partis bourgeois viennent en tête avec le parti radical et libéral, les partis de gauche ainsi que le MR et l'AN venant en queue. Tout naturellement ceux qui jugent le système bon font aussi le plus souvent confiance aux gouvernants; et vice versa ceux qui le jugent pas très bon ou mauvais ne leur accordent que peu de confiance.

9. La comparaison avec d'autres démocraties occidentales permet de constater que la Suisse enregistre à la fois le niveau de satisfaction politique le plus élevé (67 %) et celui du mécontentement le plus bas (25 %). En revanche, le degré élevé de satisfaction économique en Suisse (85 %) est dépassé par quatre petits pays européens avec en tête le Danemark (94 %).

Ces principales caractéristiques de la société suisse que l'enquête de 1972 a permis de confirmer de manière empirique constituent les fondements de la démocratie helvétique. Société paisible, réformiste, pluraliste et fédéraliste, accusant un degré

élevé de satisfaction, la Suisse s'est donnée des institutions politiques qui correspondent dans l'ensemble à ces traits et qui les renforcent. La coopération gouvernementale, le compromis, l'entente à l'amiable qui en sont les reflets forment des piliers traditionnels sur lesquels repose le système politique suisse. A quelques nuances près, la plupart des auteurs s'accordent sur ces aspects fondamentaux de la Suisse. De même avec quelques variations, les attitudes des électeurs reproduisent, en règle générale, l'image que l'on se fait de la démocratie suisse. Ce système repose dans une large mesure sur la confiance, le consensus et la recherche du compromis.

Ainsi l'image du régime helvétique correspondant à plus d'une idée reçue apparaît intériorisée par la majorité des Suisses. Le bonheur suisse, le taux d'autosatisfaction élevé et le soutien apporté au système s'y reflètent. Cependant, ces éléments de base ne sont pas des données inébranlables. Certes, elles semblent être le fruit d'une longue tradition et habitude de coexistence. Mais, elles n'en sont pas moins exposées au changement et soumises à diverses influences. A l'heure actuelle, le contentement général pourrait bien être entamé par l'action tenace de l'inflation, malgré la marge de sécurité dont dispose la Suisse grâce en particulier aux travailleurs étrangers. Ceux-ci, d'ailleurs, ont donné lieu à deux votations populaires (1970 et 1974) qui tout en affirmant l'avis positif de la majorité des électeurs n'ont pas été sans ébranler la quiétude helvétique. Il est probable que ce conflit à propos des travailleurs étrangers puisse être absorbé comme tant d'autres. Mais il n'est pas impossible qu'il constitue un signe d'une méfiance et d'un mécontentement croissants. Toujours est-il que pour interpréter les résultats de notre enquête, il est indispensable de ne pas se contenter d'un instantané et de poursuivre ces recherches sur une période assez longue. Il semble tout aussi indiqué de ne pas minimiser trop hâtivement le rôle des groupes marginaux qui tendent à disparaître sous les grands nombres. C'est dire que l'image idéale de la Suisse qui se dégage demande à être nuancée par des retouches et des travaux continus.

C H A P I T R E II  
=====

ELECTEURS ET FORCES PARTISANES

par  
Henry Kerr

1. ELECTEUR ET TENDANCE PARTISANE

1. L'électeur face à la vie partisane

Dans la vie politique d'un pays les problèmes politiques sont de nature transitoire, ils ont des effets qui varient en intensité et en caractère d'une époque à l'autre, d'une élection à une autre. Par contre, les partis politiques constituent des éléments permanents sur la scène politique. Ils restent souvent ancrés dans le champ de perception des électeurs et servent également à organiser plus ou moins bien leurs attitudes partisans par rapport aux problèmes passagers.

Certes, il existe des interprétations du choix électoral qui divergent nettement de ce point de vue. (1) Certains observateurs de la vie politique considèrent qu'une fois dans l'isoloir, l'électeur est le libre arbitre de sa décision. Selon cette optique, on admet souvent en postulat qu'au moment où l'électeur dépose son bulletin dans l'urne, il le fait en fonction d'une évaluation approfondie des alternatives de programme que les partis politiques lui auraient proposés pendant la campagne électorale. Pour ce faire, auparavant il aurait obtenu toute l'information voulue sur les positions des partis, lu leurs programmes et écouté leurs propositions à la radio et à la télévision. Cet effort lui permettrait, en fin de compte, d'aboutir à une évaluation indépendante de l'éventail des

(1) Voir, en particulier, V. O. Key, Jr., The Responsible Electorate : Rationality in Presidential Voting, 1936-1960, New York; Vintage Books, 1968.

C H A P I T R E III

=====

ELECTEURS ET DIMENSION GAUCHE-DROITE

par

Ronald Inglehart et Dusan Sidjanski\*

1. APPLICATION DE LA DIMENSION GAUCHE-DROITE A L'ANALYSE DU COM-  
PORTEMENT POLITIQUE EN SUISSE

1. Portée générale du concept gauche-droite

La dimension gauche-droite constitue un indice simple et pratique permettant d'analyser et d'expliquer les attitudes politiques des dirigeants et des électeurs. Elle se révèle particulièrement utile pour ce qui a trait à l'exercice du droit de vote dans les systèmes à partis multiples. Dans un système à deux partis, le choix électoral est relativement simple : le votant est confronté à une seule alternative. Par contre, dans un système à cinq grands partis, il y a dix options possibles; et quarante-cinq dans un système à dix partis. La plupart des démocraties d'Europe occidentale en comptent de cinq à dix, voire davantage dans certains cas. Si le choix électoral consistait à comparer l'ensemble de ces options, il dépasserait nos capacités humaines. Le concept d'une dimension gauche-droite sous-jacente simplifie cependant une réalité fort complexe et engendre un ensemble de règles fort utiles et pratiques pour la prise de décision : en réagissant au problème clef, l'électeur décide de sa position par rapport à la "gauche" et soutient le parti qui s'en rapproche le plus sur le continuum gauche-droite. Si le parti en question ne présente pas de candidat ou si ce dernier est éliminé dans un scrutin de ballottage (ce qui est souvent le cas en France), l'électeur

---

\* Cette étude a paru dans la Revue française de science politique d'octobre 1974. Les auteurs expriment leur reconnaissance au Fonds national suisse de la recherche scientifique dont la subvention No 1437/70 a permis d'effectuer la première enquête par sondage sur un échantillon national au printemps 1972. Ils remercient également MM. D. Handley, H. Kerr et H. Klingemann de leurs critiques constructives.

déplace son soutien vers le parti le plus rapproché. De même, lorsque les dirigeants politiques sont confrontés à la nécessité de former des coalitions gouvernementales, leur choix en est considérablement simplifié : ils s'allient en théorie aux partis les plus proches sur l'axe gauche-droite.

Le concept semble également doté d'une valeur explicative. Downs l'a utilisé pour expliquer la lutte électorale de manière simple mais plausible. (1) Son modèle implique que, face à une distribution normale des votants sur la dimension gauche-droite, les partis se regrouperont autour de l'électeur moyen. Avec une distribution multi-modale, l'on pourrait s'attendre à trouver des partis politiques près du centre de chaque groupe de votants.

Bien que cette abstraction soit commode, l'idée d'une dimension gauche-droite sous-jacente au comportement politique a fait l'objet de maintes controverses. Stokes, par exemple, a soulevé la question suivante : "Dans quelle mesure le modèle de Downs correspond-il à la réalité dans un système politique donné ?". (2) Il subordonne l'application de son modèle à quatre conditions :

1. Unidimensionalité : dans une société donnée, le choix politique doit être dominé par une dimension unique. Dans son modèle, Downs suppose que la question dominante est celle de savoir dans quelle mesure le gouvernement intervient dans l'économie; or il est évident que des clivages religieux, sociaux ou linguistiques par exemple compliquent ce tableau. (3)

(1) Voir Downs (Anthony), An Economic of Democracy, New York, Harper, 1957.

(2) Voir Stokes (Donald), "Spatial Models of Party Competition", in Campbell (Angus) ed., Elections and the Political Order, New York, Wiley, 1966.

(3) En analysant la hiérarchie de préférence des différents partis politiques telle qu'elle est établie par les électeurs français et finlandais, Converse conclut que le positionnement spatial sous-jacent des partis doit être multidimensionnel : et en outre que la longueur d'une dimension donnée varie d'un électeur à l'autre. Voir Converse (P.E.) "The problem of Party Distances in Models of Voting Change", in Kent Jennings (M.), Harmon Zeigler (L.) The Electoral Process, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1966.

2. Dimensions ordonnées : les partis doivent pouvoir être placés selon leur position en fonction de la dimension dominante.
3. Un cadre de référence commune : pour que les partis politiques puissent adopter des positions correspondant à la distribution des préférences manifestées par l'électorat, il faut que tant les dirigeants que les masses aient des perceptions semblables des principaux problèmes.
4. Une structure fixe : cet élément constitue plus ou moins un corollaire du point 3; en effet pour que les élites et les masses aient des attitudes semblables sur un même problème, cela suppose que le problème ne change pas au cours du temps. Une autre façon d'obtenir le même résultat impliquerait que les dirigeants du parti aussi bien que les électeurs révisent parallèlement leurs positions en fonction d'une nouvelle dimension; mais dans la réalité cette dernière possibilité n'a guère de chance de se produire.

Stokes en a conclu que ces quatre conditions ne se trouvent pas réalisées dans la politique américaine. Plus récemment toutefois, des spécialistes de la politique en France, en Allemagne et en Italie ont fait valoir que le concept gauche-droite présentait effectivement une base utile pour l'analyse des choix politiques. Ces conclusions divergentes peuvent être attribuées à des motifs fort divers :

1. Les études récentes auxquelles nous nous référons sont fondées sur une analyse de systèmes à partis multiples. Dans de tels systèmes, la nécessité d'une abstraction simplificatrice telle que le concept gauche-droite est probablement ressentie de manière plus évidente. Il s'ensuit que tant les dirigeants que les masses sont amenés à envisager plus fréquemment la politique en fonction de ce cadre de référence. Dans le système américain à deux partis, l'on peut être soit républicain soit démocrate sans pour autant éprouver le besoin de rechercher une dimension idéologique quelconque pour justifier sa préférence partisane. En revanche, les origines et l'histoire des partis en Europe se rattachent traditionnellement à des courants idéologiques qui, malgré les transformations intervenues dans le temps, continuent à servir de cadres de références.

2. Les conclusions de Stokes se référaient à la politique américaine des années cinquante. Il semble que le choix politique aux Etats-Unis pendant ces années-là ait été régi dans une large mesure par les préférences marquées pour un candidat donné ainsi que par des loyautés

partisanes traditionnelles; en revanche, l'électorat avait très peu tendance à se polariser en fonction des problèmes importants. Cependant des changements interviennent au cours des élections présidentielles de 1964 et surtout celles de 1968. En effet, la candidature de Wallace est perçue comme étant liée aux problèmes d'actualité (ségrégation, Vietnam); cette observation générale est confirmée par l'analyse effectuée par l'équipe de Michigan : les corrélations entre positions face aux problèmes importants, préférences partisanes et rang des principaux candidats montrent clairement que si les évaluations portant sur Humphrey et Nixon dépendent largement des allégeances à l'égard des partis traditionnels, la candidature de Wallace par contre n'est associée à un degré significatif qu'avec des positions face aux grandes questions d'actualité. (4)

Dans l'ensemble, l'ère des années cinquante considérée avec un certain recul se caractérise par une polarisation politique relativement faible. Il est probable, en revanche, que la politique actuelle aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe occidentale favorise davantage l'émergence de ce que Stokes appelait les pôles d'attraction idéologiques (strong ideological focus) que ce ne fut le cas à l'ère de la politique débonnaire d'Eisenhower aux Etats-

(4) Converse (P.E.), Miller (W.E.), Rusk (J.G.), Wolfe (A.C.), "Continuity and Change in American Politics : Parties and Issues in the 1968 Election", The American Political Science Review, 4, 1969, pp. 1097-1100.

Unis. (5)

Malgré cette évolution récente aux Etats-Unis, le clivage gauche-droite en Europe occidentale apparaît néanmoins, à l'heure actuelle, sensiblement plus important. Plusieurs raisons peuvent être invoquées à l'appui de cette hypothèse. A la différence des Etats-Unis, les trois pays européens envisagés (France, Allemagne, Italie) ont de grands partis politiques issus de la tradition marxiste; ce phénomène peut être de nature à inciter l'électorat à se polariser le long d'un axe marxiste/anti-marxiste unique. En outre les deux grands partis politiques américains, comme d'ailleurs les multiples partis suisses, ont tendance à s'organiser au niveau des Etats membres plutôt qu'à l'échelle de la nation tout entière : face à certains problèmes, le parti démocrate de Géorgie, de même que les partis radical ou socialiste genevois, peuvent adopter une position fort différente de celle prise par leur parti frère de New York, ou de Zurich. Dans ces conditions, la polarisation de la politique nationale en fonction d'une dimension gauche-droite unique est certes difficile ou en principe moins probable. Par rapport à leurs homologues américains, les partis européens ont une organisation nationale relativement centralisée. Il se peut en outre que les cultures politiques en France, en Allemagne et en Italie accusent certains traits, traditions marxistes mises à part,

(5) Maints ouvrages récents postulent que la société américaine est devenue de plus en plus sensible aux problèmes politiques importants dans les années soixante, bien que les candidats des grands partis n'aient pas nécessairement proposé des options claires face à ces problèmes; voir par exemple la série d'articles de Pomper (Gerald M.), Boyd (Richard W.), Brody (Richard A.) et Page (Benjamin), Kessel (John H.), in The American Political Science Review, 2, juin 1972. Cf. Inglehart (Ronald) et Hochstein (Avram), "Alignment and Dealignment of the Electorate in France and the United States", Comparative Political Studies, 3, octobre 1972. L'élection présidentielle de 1972 marque une percée sur la scène américaine : la polarisation en fonction des problèmes politiques d'actualité semble en effet avoir joué un rôle particulièrement grand. Voir Miller (Arthur H.), Miller (Warren E.), Raine (Alden S.) et Brown (Ihad A.), "A Majority Party in Disarray : Policy Polarization in the 1972 Election", communication faite à la réunion annuelle de l'Association américaine de science politique, Nouvelle-Orléans, du 4-8 septembre 1973.

et comportent certains clivages qui tendent à prédisposer l'électorat à une polarisation gauche-droite. (6) Pour ne citer qu'un exemple, la société américaine accorde, de par sa tradition, toujours une importance moindre à la classe sociale dont un individu est issu : on peut supposer que ce phénomène minimise les tendances à une polarisation fondée sur les classes sociales.

2. Comparaison avec les pays voisins

Dans cet article nous nous proposons d'explorer l'utilité de la dimension gauche-droite dans l'interprétation de la politique en Suisse à la lumière des données de la première enquête par sondage sur le comportement électoral suisse réalisée en 1972. (7) La Suisse présente un cadre particulièrement intéressant pour la mise à l'épreuve de la portée pratique de ce concept. Du fait de sa ressemblance à maints égards avec ses voisins européens, l'on pourrait normalement s'attendre à y trouver un modèle analogue de polarisation gauche-droite. Apparentée à l'Allemagne, à la France et à l'Italie du point de vue culturel, la Suisse est caractérisée par un système politique à partis multiples : ce système comprend entre autres un Parti socialiste (un des trois grands partis helvétiques) et un Parti communiste dont la notoriété dépasse large-

(6) Voir Deutsch (Emeric), Lindon (Denis), Weill (Pierre), Les familles politiques en France, Paris, Ed. de Minuit, 1966; Barnes (Samuel), "Left, Right and the Italian Voter", Comparative Political Studies, juillet 1971; Barnes (Samuel) et Pierce (Roy), "Public Opinion and Political Preference in France and Italy", Midwest Journal of Political Science, 4, novembre 1971; Klingemann (Hans) "Testing the Left-Right Continuum on a Sample of German Voters", Comparative Political Studies, avril 1972; Converse (P.F.) et Pierce (Roy), "Basic Cleavages in French Politics and the Disorders of May and June 1968", in Rose (Richard), ed., Political Behaviour in Western Societies, New York, Wiley, 1973.

(7) L'enquête par sondage sur le comportement politique en Suisse a été réalisée par le Département de science politique de l'Université de Genève (D. Sidjanski, H. Kerr, D. Handley, R. Ingelhart, C. Roig, J. Nicola) en collaboration avec l'Institut de psychologie de l'Université de Zurich (G. Schmidchen, L. Neidhart). Le travail sur le terrain a été effectué par l'Institut Konso (Bâle) de janvier à mai 1972.

ment sa dimension déduite.

Toutefois en raison d'autres facteurs, l'on pourrait s'attendre à trouver un faible degré de polarisation gauche-droite en Suisse. En premier lieu, la politique helvétique témoigne en général d'une volonté de compromis qui restreint la marge des conflits ouverts. Gouvernés depuis 1943 grâce à la coopération gouvernementale des trois grands partis (radical, démocrate-chrétien et socialiste, ce dernier ayant été absent de 1954-1959) et à la participation de l'Union du Centre démocratique, la Suisse connaît un processus de décision qui relève plutôt d'une entente à l'amiable (amical agreement) que de la règle majoritaire. (8) Ce mode de prise de décision présente des avantages évidents dans une société diversifiée dans laquelle les minorités linguistiques ou religieuses pourraient courir le risque de se voir imposer constamment la volonté de la majorité. Une domination prolongée de la majorité sur les minorités pourrait susciter des actions "autonomistes" comme dans l'exemple jurassien. Une autre conséquence : la coopération gouvernementale n'incite que rarement les partis à présenter devant l'électorat des programmes cohérents avec des différences bien marquées. Quelques choix fondamentaux ont certes été soumis aux électeurs suisses au cours des dernières années, mais ils ont revêtu la forme de référendums nationaux donnant lieu en principe à des positions proches sinon communes de tous les grands partis. Il est vrai par ailleurs que même les attitudes des partis dans les pays avoisinants présentent rarement des options fondamentalement différentes. Mais cette constatation comporte indéniablement des nuances. La vie politique suisse témoigne d'un niveau de conflit

(8) Voir Steiner (Jurg), Amicable Agreement versus majority Rule : Conflict Resolution in Switzerland, Chapel Hill, University of North-Caroline Press, 1973, pour une description et une analyse de ce processus de décision typiquement suisse. Voir également Sidjanski (Dusan) et Handley (David) "Note de recherche sur les partis politiques et le processus de décision", Annuaire suisse de science politique, 9, 1969, et Sidjanski (Dusan), Les groupes d'intérêt en Suisse, dans la collection Etudes et recherches, Genève, Département de science politique, Faculté des sciences économiques et sociales, Université de Genève, 1974.

exceptionnellement bas; ce phénomène pourrait être à son tour à l'origine d'un degré de polarisation politique relativement faible au sein de l'électorat. Il est probable que cette tendance ait été accentuée par l'écart existant jusqu'en 1971 entre la Suisse et les autres démocraties occidentales : les femmes ne disposaient pas du droit de vote à l'échelon fédéral. Plus que dans d'autres pays, la socialisation des femmes tendait à les maintenir dans un rôle marginal dans la vie politique. On peut s'attendre, dans ces conditions, que l'électorat féminin ne manifeste que peu d'intérêt pour les questions politiques et qu'en conséquence il accuse des niveaux bas de contrainte et de polarisation idéologique. (9) En réalité les quelques consultations qui ont eu lieu après l'introduction du vote des femmes permettent de constater une différence de niveau de participation entre électeurs et électrices suisses.

Ainsi par exemple à notre question : "Avez-vous voté lors des élections fédérales du 31 octobre 1971" les réponses se répartissent comme suit :

Tableau III.1.  
Participation aux élections fédérales de 1971

	%	oui	non	refus de répondre
Hommes		72	26	1
Femmes		49	49	2
Hommes + femmes		60	39	1

La même conclusion peut être inférée des réponses à la question concernant l'interdiction des activités des jésuites en Suisse :

(9) Voir Converse (Philip E.), "The Nature of Belief System in Mass Publics", in Apter (David), ed., Ideology and Discontent, New York, The Free Press, 1969, pour un débat sur la "contrainte" dans les systèmes de croyances.

"Selon vous cette interdiction est-elle encore nécessaire ou doit-on rayer cet article de la constitution ?"

Tableau III.2.  
Interdiction des jésuites

	%	encore nécessaire	on doit la rayer	cela dépend	NSP
Hommes		18	56	7	16
Femmes		14	47	7	32
Hommes + Femmes		16	52	7	25

En effet, lors du vote en mai 1973, la levée de l'interdiction a été approuvée par 791.000 contre 649.000 voix sur un ensemble de 3.600.000 électeurs; la participation n'a été que de 40 %. Comme pour les élections fédérales, la participation des femmes a été largement inférieure à celle des hommes. Ce fait n'a rien d'étonnant si l'on considère qu'un an après l'introduction du suffrage féminin au plan fédéral en 1971, 13 % des femmes interrogées en 1972 se déclarent contre et 16 % sont sans opinion; et que par ailleurs seulement 33 % (49 % d'hommes) estiment que les femmes devraient jouer le même rôle que les hommes en politique, 9 % des femmes (contre 7 % des hommes) ayant déclaré qu'elles ne devraient pas se mêler de politique. Cependant, cette situation est susceptible d'évoluer comme le laisse présager le niveau des réponses fort proche de celui des hommes à toute une série de questions portant sur le système politique, le gouvernement ou sur les problèmes d'actualité (hausse des prix, travailleurs étrangers). Ainsi par exemple seulement 6 % des femmes (contre 2 % des hommes) se déclarent sans opinion à propos des solutions à apporter aux problèmes des travailleurs étrangers en Suisse, et 13 % (contre 6 %) au sujet d'une nouvelle initiative demandant une réduction massive de leur nombre. Enfin, l'appréciation que les femmes donnent du système politique suisse ne diffère pas d'une manière significative de celle des hommes : 64 % des femmes (67 % des hommes) le jugent "très bon ou assez bon", 24 %

(26 %) "passable" et 4 % (5 %) "pas très bon ou mauvais", 8 % des femmes contre 2 % des hommes se déclarent sans opinion. (10)

La Suisse est en outre marquée par un ensemble d'organisations politiques fortement décentralisé. Exception faite du CSU allemand, les partis helvétiques jouissent d'un degré d'autonomie locale supérieur à celui de leurs voisins. En dépit de ses dimensions restreintes, la Suisse conserve des barrières culturelles et géographiques qui perpétuent une diversité politique notable d'un canton à l'autre. Comme aux Etats-Unis, la décentralisation peut entraver l'émergence de toute orientation gauche-droite bien articulée et généralement admise au niveau national. Pour ces diverses raisons, on peut se demander si la dimension gauche-droite ne fournit pas une base moins appropriée pour l'interprétation de la politique suisse que ce n'est le cas pour l'Allemagne, la France ou l'Italie. Afin de pouvoir vérifier cette hypothèse, il convient au préalable de préciser un point essentiel, à savoir la signification de la dimension gauche-droite.

(10) Voir la Présentation des résultats de l'enquête suisse 1972, Etudes et recherches No 6, Genève, Département de science politique, 1974, et notamment les questions 64, 45, 32, 27, 82. A la question 87 "...Diriez-vous que le système suisse est très bon, assez bon, passable, pas très bon ou mauvais ?", les réponses se répartissent comme suit :

	très bon	assez bon	passable	pas t. bon	mauvais	NSP
Hommes	12	55	26	4	1	2
Femmes	10	54	24	3	1	8
Hommes et Femmes	11	55	25	3	1	5

Il ressort de ce tableau que les femmes et hommes apportent leur soutien massif au système suisse : 66 % le considèrent très bon ou assez bon. Le total est de 91 % si l'on y ajoute les 25 % qui le trouvent passable.

### 1. Interprétations et hypothèses

De larges tranches des électors français, allemands ou italiens sont en mesure, selon les travaux déjà mentionnés, de se situer sur une échelle gauche-droite. Deux interprétations possibles peuvent être avancées pour expliquer pour quelles raisons les électeurs se situent en un point donné de l'échelle. Ces deux interprétations ont des implications analytiques opposées. Selon l'interprétation traditionnelle, le continuum gauche-droite reflète une dimension des problèmes : les tenants de la gauche sont orientés vers le changement dans un sens large et global, tandis que ceux qui s'alignent sur la droite préconisent le statu quo. (11) De toute évidence, le type de changement souhaité revêt une importance particulière. La gauche jouit de connotations historiques d'égalitarisme, d'internationalisme et de progrès social; la droite implique quant à elle, la défense de l'autorité établie, du nationalisme et de la continuité sociale. L'attitude envers le changement social semble néanmoins représenter la trame commune de la problématique ou de l'idéologie sous-jacente. L'interprétation traditionnelle implique que les défenseurs d'une idéologie largement orientée vers le changement se considèrent comme étant situés sur le côté gauche d'un continuum idéologique; ils votent par la suite pour un parti donné selon leurs préférences marquées face à des problèmes importants.

Une autre interprétation peut être avancée. Il est en effet possible que la position personnelle sur l'échelle gauche-droite ne soit pas à l'origine de la préférence partisane, mais qu'elle en est au contraire une dérivée. La préférence manifestée pour un

(11) Dans une analyse perspicace de la portée psychologique de cette dimension, Laponce fait valoir que l'usage politique de "gauche" et "droite" s'est dégagé des efforts visant à nier le caractère inéluctable d'un ordre social "vertical" ou hiérarchique; et pourtant, la "droite" conservait des connotations diffuses l'associant aux couches dominantes de la société. Voir Laponce (Jean A.), "In Search of the Stable Elements of the Left-Right Landscape", Comparative Politics, 4, juillet 1972. Si cette assertion est vraie, elle pourrait expliquer les difficultés éprouvées par nos répondants lorsqu'il s'agissait de localiser certains partis marginaux réfractaires au changement.

parti donné peut résulter de traditions familiales ou de convictions religieuses, voire d'autres facteurs. Par surcroît, l'individu est également sensible à l'étiquette conventionnelle que porte son propre parti : les communistes représentent l'extrême-gauche, les socialistes la gauche modérée et ainsi de suite selon les archétypes de partis que les moyens de communication de masse ont contribué à créer et à maintenir pendant des décennies. Conscient de ce fait, l'électeur moyen se situe sur l'échelle gauche-droite à peu près au même endroit que le parti qui a sa préférence. Les électeurs qui n'ont aucune préférence ne savent pas où se situer sur l'échelle ou bien se situent, le cas échéant, en un point médian afin de se ménager une position neutre. La formation de telles loyautés partisanses peut sans conteste être attribuée à l'influence de quelques problèmes politiques marquants ou d'une personnalité qui seraient à l'origine de cette inféodation de l'électeur, voire celle de ses parents ou grands-parents, à un parti. Une fois formées, ces loyautés ont tendance à se perpétuer et à se transmettre d'une génération à l'autre; elles peuvent ainsi refléter dans le présent l'influence de personnalités ou d'idées qui appartiennent aux temps révolus. De la sorte, tout en ayant des origines fondées sur des faits et des idées qui ne correspondent plus aux réalités actuelles, les loyautés et les préférences partisanses peuvent conserver une certaine stabilité dans les comportements politiques.

Laquelle de ces deux interprétations est correcte ? Nous présumons que les deux processus exercent à la fois une certaine action : nous doutons en effet que les électors européens soient totalement dépourvus d'orientation idéologique - bien que cette influence puisse être considérablement moins puissante que ne le laisserait entendre le fait que la plupart des électeurs sont en mesure de se situer sur l'échelle gauche-droite. Les chercheurs que nous avons cités (Barnes, Klingemann, Pierce, Deutsch) s'efforcent de rehausser le sens et la portée de l'échelle gauche-droite en démontrant qu'il s'agit d'un instrument précieux permettant de prédire la préférence partisane ainsi que la position d'un individu face à certains problèmes politiques importants. A la lumière

de ce qui précède, il convient de considérer comme quelque peu suspecte la relation entre la position personnelle sur l'échelle gauche-droite et la préférence partisane. Il se peut que la première exerce une influence sur la seconde, tout comme il se peut qu'elle soit uniquement synonyme de préférences partisanses données, auquel cas elle ne saurait être de nature à les expliquer.

Par contre, la relation établie entre les préférences marquées face à certains problèmes et la position personnelle sur l'échelle gauche-droite est bien plus convaincante. Dans la mesure où l'échelle gauche-droite reflète un large éventail de préférences marquées face à certains problèmes importants, elle rend d'autant plus plausible l'interprétation traditionnelle. Cependant, nous ne saurions exprimer une certitude sans disposer de séries temporelles de données. Au demeurant, si la position personnelle sur l'axe gauche-droite est étroitement liée aux problèmes politiques, dans ce cas il est probable qu'elle est davantage une cause qu'une conséquence des préférences partisanses. Réciproquement, si l'effet du positionnement par rapport aux problèmes politiques est marginal ou nul, il devient difficile de soutenir la thèse que le classement gauche-droite reflète une dimension idéologique sous-jacente; il est plus vraisemblable qu'il ne fait qu'indiquer que certaines étiquettes conventionnelles sont largement répandues et connues.

Aussi pouvons-nous résumer nos hypothèses de la manière suivante :

1. S'agissant d'électeurs, nous présumons que le classement d'un individu sur la dimension gauche-droite prédit dans une certaine mesure la réaction face aux problèmes politiques tout en reflétant simplement le fait que cet individu est sensible aux images partisanses conventionnelles.
2. En raison de la nature particulière des institutions politiques suisses, l'on pourrait s'attendre à ce que le public suisse se polarise le long d'une dimension gauche-droite dans une moindre mesure que ses homologues français, allemand et italien. Dans la section qui suit, nous nous proposons de vérifier ces hypothèses à la lumière des données de l'enquête sur l'électorat suisse de 1972.

## II. POSITION PERSONNELLE ET CAS ABERRANTS

### 1. Position personnelle sur l'échelle gauche-droite

A première vue, ces données semblent confirmer l'hypothèse que la signification et la portée de la dimension gauche-droite soient plus limitées en Suisse que dans les pays avoisinants. Les études faites par nos collègues sur les électors français, allemand et italien indiquent que 75 à 80 % du public dans chacun de ces trois pays sont en mesure de se situer sur une échelle gauche-droite. (12) En revanche, seuls 58 % de notre échantillon suisse ont été capables d'en faire autant. Cet écart par rapport aux autres pays exprime notamment l'entrée particulièrement tardive des femmes suisses dans l'électorat : alors que 72 % des hommes de notre échantillon étaient en mesure de se situer sur l'échelle gauche-droite, 45 % seulement des femmes étaient à même de le faire. Cette constatation ne saurait à elle seule expliquer les contrastes entre les différents pays; en effet, des différences d'après le sexe existent également dans chacun des trois pays considérés : il n'en demeure pas moins que la Suisse accuse un décalage dans la localisation gauche-droite même si nous nous limitons à comparer la population masculine suisse avec les populations masculines de la France, de l'Allemagne et de l'Italie.

La faculté d'un individu de se situer ou non sur une échelle gauche-droite est étroitement associée à son identification à un parti politique ou à l'absence de cette identification, sans que l'on soit pour autant en mesure d'établir la relation de causalité. Le fait que 78 % des hommes et 59 % des femmes de notre échantillon s'identifient à un parti politique quelconque semble indiquer que l'identification partisane précède la localisation personnelle sur l'axe gauche-droite : étant donné que le nombre des individus témoignant d'une identification partisane est supérieur à celui des

(12) Voir Klingemann, op. cit.; Barnes, Deutsch et al., op. cit.; et Converse et Pierce, op. cit.

individus en mesure de se situer sur l'échelle gauche-droite, l'on ne saurait expliquer la préférence partisane en se fondant uniquement sur la position personnelle. Nos hypothèses n'en sont pas pour autant vérifiées. Comme nous l'escomptions, certains individus ont des préférences partisanes qui ne peuvent être attribuées à leur position sur l'axe gauche-droite. Il reste à savoir toutefois s'il est vrai que d'aucuns sont influencés par une problématique sous-jacente - et si tel est le cas, dans quelle mesure. D'autres données nous incitent à croire que l'échelle gauche-droite pourrait être le reflet d'une position face aux problèmes politiques ainsi que de réactions rationnelles à leur endroit : ceux qui font état d'un grand intérêt politique sont bien plus susceptibles de se situer sur l'échelle gauche-droite que ne le sont ceux qui témoignent de peu d'intérêt politique. Il en va de même pour ceux qui estiment qu'ils débattent "souvent" de problèmes politiques avec leurs amis et connaissances par rapport à ceux qui le font rarement ou jamais. (13)

Dans quelle mesure la dimension gauche-droite explique-t-elle les préférences partisanes manifestées au sein de l'électorat helvétique ? Et surtout avec quelle précision reflète-t-elle les problèmes politiques contemporains majeurs ? Les données font ressortir une réponse assez surprenante. Nous avons invité les personnes interrogées à se situer elles-mêmes et à situer chacun des onze partis suisses sur une échelle allant de 0 à 100; en précisant que 0 représentait l'extrême-gauche et 100 l'extrême-

(13) L'on pourrait, en théorie recourir au modèle causal pour élucider cette relation. Il semble cependant fort probable que la relation établie entre la position personnelle sur l'échelle gauche-droite et l'identification partisane opère dans les deux sens : il en va vraisemblablement de même pour les rapports établis entre l'intérêt politique, l'identification partisane et la position personnelle sur l'échelle gauche-droite. Le modèle causal reste toutefois aléatoire tant que nous ne disposons pas de données longitudinales.

droite, 50 étant le point médian. (14) Le tableau III.3. indique la position moyenne de chaque parti sur cette échelle. (15)

Tableau III.3.  
Position des partis et position personnelle sur l'échelle gauche-droite (évaluation moyenne faite par un groupe donné)\*

	Localisation d'un parti donné par l'ensemble de l'échantillon	Localisation d'un parti donné par ses électeurs	Localisation personnelle des électeurs d'un parti donné
Communiste	15 (925)	22 ( 23)	28 ( 21)
Socialiste	34 (939)	36 (249)	40 (257)
Alliance des indépendants	50 (749)	51 ( 83)	52 ( 85)
Évangélique protestant	59 (642)	65 ( 17)	61 ( 14)
Chrétien-social	59 (726)	69 ( 55)	64 ( 60)
Mouvement républicain	63 (607)	63 ( 17)	55 ( 21)
Action nationale	64 (640)	62 ( 16)	60 ( 17)
Libéral	63 (767)	70 ( 59)	62 ( 64)
Démocrate-chrétien	65 (828)	73 (150)	68 (155)
Union démocratique du centre	66 (818)	69 ( 74)	64 ( 81)
Radical	67 (923)	68 (196)	62 (207)

\* Le nombre de ceux qui ont donné une évaluation figure entre parenthèses. L'électeur moyen se situe légèrement à droite du centre au point 55.

- (14) Voici le libellé exact de la question : "L'on parle souvent des partis politiques de gauche, de droite ou du centre. Voici une échelle allant de gauche à droite, et voici des cartes portant les noms des partis. (Les cartes ont été présentées une à une, dans un ordre quelconque). Placez cette carte de telle sorte que la flèche indique exactement le point où vous situeriez ce parti sur l'échelle (idem pour chaque parti)... Et où vous placeriez-vous sur cette échelle ?"
- (15) Les trois grands partis sont le Parti socialiste, le Parti radical, le Parti démocrate-chrétien auxquels il faut ajouter le Parti démocratique du centre (anciennement le Parti des paysans, artisans et bourgeois); ensemble ils recueillent en général au moins 80 % des voix aux élections nationales. Issus de la tradition marxiste, les socialistes ont, à l'instar des autres partis socialistes en Europe occidentale, adopté un programme modéré vers la fin des années cinquante; depuis ils participent en permanence au gouvernement fédéral. Le Parti démocrate-chrétien est l'un des deux partis à prédominance catholique, l'autre étant le Parti chrétien-social qui adopte une attitude assez libérale face aux problèmes économiques; les deux partis forment au plan fédéral la démocratie chrétienne. Il existe également un petit parti protestant. L'Alliance des indépendants est le parti le plus important qui ne participe pas au gouvernement; elle joue un rôle d'opposition modérée et de soutien au gouvernement à la fois, bien qu'étant résolument non-marxiste à l'instar de l'Union démocratique du centre.

Il ressort du tableau III.3. que l'électorat suisse dans son ensemble (et l'électorat socialiste en particulier) considère le parti socialiste comme un parti s'apparentant à la gauche modérée - situé à un tiers environ de la distance le point médian de l'extrême-gauche. En dépit de leur nom, les radicaux représentent le parti de l'"establishment" ou des notables par excellence, un peu à l'instar des radicaux de la Troisième République en France. Avec les libéraux, ils sont le plus étroitement associés à la classe moyenne supérieure et au monde des affaires. Pendant des décennies, le Parti radical était le parti national dominant : aujourd'hui cependant, les socialistes, les radicaux et les démocrates-chrétiens recueillent à peu près le même nombre de voix. L'ensemble de l'échantillon situe les radicaux plus à droite que tout autre parti, bien qu'ils soient en fait très proches de huit des dix partis.

Les trois partis restants sont petits mais théoriquement importants. Les communistes suisses se regroupent sous le titre officiel de Parti du travail, tout en ressemblant plus ou moins aux autres partis communistes d'Europe occidentale; ils sont perçus par l'électorat suisse comme étant localisés à l'extrême-gauche. Les deux autres partis, l'Action nationale (Action nationale contre la pénétration de l'emprise étrangère) et le Mouvement républicain (Mouvement national d'action républicaine et sociale), peuvent être qualifiés de "réactionnaires" au sens strict du terme. Ils témoignent d'une réaction nationaliste ou "traditionaliste" contre les influences "modernistes" qui menacent la société suisse traditionnelle. Nationalistes, ethnocentriques et autoritaires, ces partis rappellent à plus d'un égard le Parti national-démocrate allemand, les néo-fascistes italiens, les poujadistes français, le Mouvement Wallace aux États-Unis. Le leader du Mouvement républicain, James Schwarzenbach, s'est taillé une certaine notoriété internationale en tant qu'auteur de l'Initiative Schwarzenbach, initiative visant à limiter le nombre des travailleurs étrangers en Suisse. Très proche du Mouvement républicain, l'Action nationale est son allié. Ces deux partis peuvent être considérés comme authentiquement idéologiques. Tout en adoptant des positions cohérentes face à des sujets

divers, le problème politique fondamental autour duquel ils ont réussi à rassembler un certain nombre d'électeurs est celui des travailleurs étrangers. (16) Bien que n'ayant qu'une importance réduite (11 sur 200 députés au Conseil national), ces deux partis ont réussi à susciter un appui massif en lançant en 1970 une campagne contre les travailleurs étrangers en Suisse. Combattue et rejetée par les dirigeants de tous les grands partis, la proposition avait recueilli 46 % des voix lors du référendum national.

Tableau III.4.  
Echelle gauche-droite des partis suisses telle qu'elle est perçue par l'électorat suisse

	%	Extrême gauche (0-19)	Gauche (20-39)	Centre (40-60)	Droite (61-80)	Extrême droite (81-100)
Communiste	69	19	0	2	2	(925)*
Socialiste	19	39	34	6	2	(939)
Alliance des indépendants	5	16	59	16	4	(749)
Chrétien-social	4	11	42	28	15	(726)
Evangélique protestant	3	7	48	32	9	(842)
Libéral	4	5	41	30	19	(767)
Démocrate-chrétien	2	6	39	30	22	(828)
Union démocratique du centre	2	4	36	40	18	(318)
Radical	3	4	37	31	25	(923)
Mouvement républicain	9	13	24	19	35	(607)
Action nationale	9	13	23	18	38	(640)
Position personnelle du répondant	5	10	53	21	10	(111)

\* Le chiffre entre parenthèses indique le nombre total d'individus capables de situer le parti en question sur une échelle gauche-droite. Ainsi sur un échantillon global de 1.917 personnes, 925 (soit 49 %) ont été en mesure de localiser le Parti communiste contre 607 (soit 31 %) qui ont été capables de situer le Mouvement républicain; en revanche, 1.111, (soit 58 %) ont désigné leur position personnelle sur l'échelle.

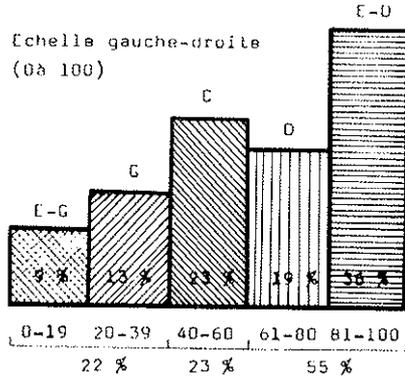
(16) Ce problème commun à tous les pays européens avancés est posé en Suisse avec une acuité particulière. En Allemagne et en France les travailleurs étrangers non-assimilés ne représentent qu'une minorité relativement insignifiante par rapport à la population totale. En 1970, la Suisse avait une population résidente de 5,25 millions et plus d'un million d'étrangers. La part des travailleurs étrangers dans la main d'oeuvre résidente était de 22 %, pourcentage auquel il convient d'ajouter près de 300.000 travailleurs migrants saisonniers et frontaliers. Ces étrangers sont concentrés au bas de l'échelle économique, accomplissant la quasi-totalité du travail non-qualifié et la plus grande partie du travail semi-qualifié en Suisse. Ils n'ont pas provoqué de chômage qui est pratiquement inexistant en Suisse. Leur nombre élevé a suscité à lui seul des craintes au sujet de leur influence sur la société suisse.

2. Deux cas aberrants : Mouvement républicain et Action nationale

Tout observateur bien informé placerait ces deux partis à l'extrême-droite. Il est d'autant plus surprenant de constater que l'électeur suisse moyen distingue à peine ces partis des autres partis non-marxistes sur l'échelle gauche-droite. Le tableau III.3. montre en effet que le Mouvement républicain et l'Action nationale sont situés légèrement à gauche des trois partis bourgeois prédominants. Ce classement paradoxal est-il dû au fait que ces deux partis moins connus que les autres sont tout simplement mal situés par manque d'information ? Tel ne semble pas être le cas. En premier lieu, ils sont assez bien connus en dépit de leur dimension réduite. D'autres facteurs nous incitent à croire qu'il ne s'agit pas seulement d'une ignorance de la nature même de ces partis. Aux termes de l'interprétation traditionnelle, les électeurs doivent connaître sa position exacte même s'ils sont les seuls à la connaître. Les électeurs du Mouvement républicain et de l'Action nationale les situent, eux aussi, légèrement à gauche du parti radical, du Parti de l'Union démocratique du centre ainsi que du Parti démocrate-chrétien.

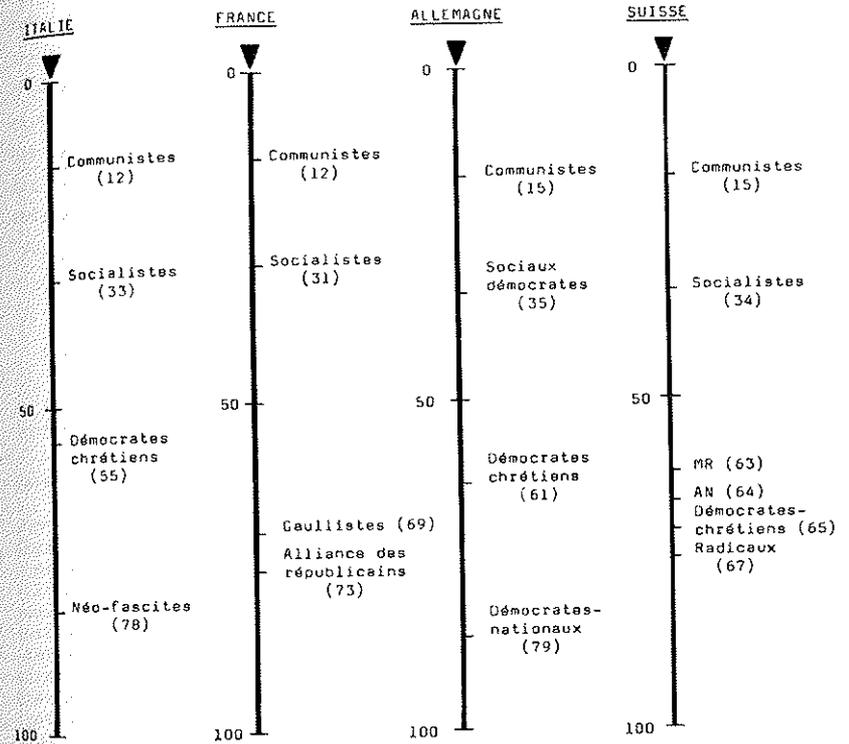
Cette localisation représente de toute évidence la moyenne générale entre deux perceptions divergentes de tous ceux qui sont en mesure de situer les partis en question. En examinant de plus près la distribution des classements pour chaque parti, un autre phénomène intéressant apparaît : une proportion considérable de l'électorat suisse situe en effet ces deux partis à l'extrême-droite : plus d'un tiers de ceux qui savent les classer les situent dans la tranche allant de 81 à 100 ainsi qu'il ressort du tableau III.4. Aucun autre parti n'obtient une proportion comparable dans la colonne à l'extrême droite, le concurrent le plus proche étant le parti radical avec 25 %. Au demeurant, ces deux partis sont localisés à la gauche ou à l'extrême gauche par un pourcentage étonnamment élevé de l'électorat, à savoir 9 et 13 %, à l'exception des partis communiste et socialiste. Ceux-ci les dépassent nettement en obtenant respectivement 69 et 19 % pour la tranche allant de 0 à 19.

Graphique III.A.  
Classement du Mouvement républicain et de l'Action nationale  
d'après le tableau III.4.



Bien que le Mouvement républicain et l'Action nationale soient perçus comme étant des partis extrémistes, l'électorat n'est pas tout à fait au clair quant aux deux extrêmes qu'ils représentent. En effet, 22 % d'électeurs les classent dans les rubriques d'extrême-gauche ou de gauche, environ 23 % au centre et 55 % dans les catégories de droite et d'extrême-droite. Malgré ces hésitations, la majorité de l'électorat suisse les classe à droite ou à l'extrême-droite.

Graphique III.B.  
Localisation des partis dans quatre pays



Afin de rendre compte de la singularité de cette situation, il convient d'examiner l'échelle gauche-droite des partis helvétiques dans une perspective comparative. Le graphisme III.8. indique la localisation de partis donnés par les électorats italien, français, allemand et suisse. (17) On constate une analogie par-delà les différentes cultures politiques pour ce qui est de la position des partis communistes et socialistes dans les quatre pays considérés. En dépit de différences considérables quant aux programmes et aux dirigeants de ces partis dans les divers pays, les partis communistes de l'Italie, de la France et de l'Allemagne ne sont éloignés de la position du Parti communiste suisse que de quelques points; il en va de même pour les partis socialistes. Bien que les autres grands partis non-marxistes soient relativement hétérogènes, nous pouvons constater, à leur endroit également, une certaine proximité de positions : ils sont tous localisés dans la tranche allant de 55 (les démocrates-chrétiens en Italie) à 69 (les gaullistes), les radicaux suisses se

(17) Les données pour l'Italie et la France sont tirées de Barnes et Pierce, op. cit., p. 647; tandis que les données pour l'Allemagne sont tirées de Klingemann, op. cit., p. 96. L'échantillon allemand avait été invité à situer les partis sur une échelle à dix gradations; dans les trois autres pays, l'échelle utilisée allait de 0 à 100. Ainsi l'évaluation la plus basse pouvant être donnée à un parti allemand était de 1, tandis qu'elle était de 0 dans les trois autres pays. Il s'agit donc de transformer les données allemandes à des fins comparatives. En premier lieu, l'on multiplie simplement la moyenne des résultats allemands par 10. A elle seule, cette opération engendrerait un élément de distorsion : l'évaluation la plus basse concevable est en effet maintenant de 10. Afin de rectifier ce déplacement vers la droite, nous avons encore déduit 10 % du résultat moyen obtenu pour chaque parti : ainsi la moyenne pour le Parti communiste est abaissée de 17 à 15. A la différence des trois autres échantillons, l'échantillon allemand n'est pas national mais tiré du Pays de Hesse. Il est certes moins comparable aux trois autres jeux de données, et pourtant les ressemblances d'un pays à l'autre sont frappantes. Les sondages réalisés en Italie, en France et en Allemagne datent respectivement de 1967, 1968 et de 1970. Lorsque le sondage italien était en cours, les deux partis socialistes principaux ont fusionné; le graphique III.8. montre la position de ce parti fusionné qui, depuis lors s'est scindé en ses deux éléments constitutifs.

situant vers l'extrémité droite de cette tranche avec 67 suivis de près par les démocrates chrétiens et l'Union démocratique du centre. Dans chacun des trois autres pays, un ou plusieurs partis sont situés dans le voisinage de l'extrême-droite par consensus au sein de l'électorat, à l'exemple des néo-fascistes en Italie et des nationaux-démocrates en Allemagne.

Il est encore plus surprenant de constater à la lumière de cette homogénéité remarquable quant à la position des partis dans ces différents pays qu'aucun consensus ne se dégage au sein de l'électorat helvétique face à la position du Mouvement républicain et de l'Action nationale. Vues de plus près, ces données indiquent que ce phénomène se produit non en raison du fait que les deux partis "traditionalistes" sont perçus comme étant semblables aux autres, mais bien plutôt parce que la dimension gauche-droite conventionnelle ne fournit aucune orientation claire sur leur position.

Tableau III.5.

Corrélation de Pearson entre la position personnelle sur l'échelle gauche-droite et la préférence partisane \*

Parti	Corrélation avec la position personnelle à gauche
Socialiste	+ 0,421
Communiste	+ 0,417
Alliance des indépendants	+ 0,150
Mouvement républicain	0,000
Action nationale	- 0,040
Libéral	- 0,108
Chrétien-social	- 0,173
Évangélique protestant	- 0,187
Radical	- 0,197
Démocrate-chrétien	- 0,252
Union démocratique du centre	- 0,275

\* Une corrélation positive indique ici que ceux qui se situent sur la gauche manifestent une préférence relativement élevée. Les corrélations au-dessus de 0,08 sont significatives.

Afin d'illustrer ce cas, nous nous référons au tableau III.5, qui fait état des corrélations établies entre la position personnelle sur l'échelle gauche-droite et l'ordre de préférence manifesté à l'égard des onze partis suisses. D'après les résultats qui figurent dans ce tableau, la position personnelle sur l'échelle gauche-droite constitue un excellent indicateur de prédiction des préférences exprimées pour les socialistes et les communistes ainsi qu'un indicateur satisfaisant des préférences pour la plupart des autres partis. A l'exception du Mouvement républicain et de l'Action nationale pour lesquels il n'existe pratiquement pas de corrélation entre la position d'un individu sur l'échelle gauche-droite et son attitude positive ou négative à leur égard. Si ces corrélations étaient uniquement calculées sur la base des électeurs qui ont effectivement voté pour ces partis "traditionnalistes", ces résultats devraient être traités avec quelques réserves : le nombre de voix en faveur de ces partis étant en effet relativement restreint (16 et 17 respectivement), l'on peut formuler des doutes quant à la fiabilité de ces corrélations. Le tableau III.5. est toutefois élaboré en partant d'une hiérarchie de préférences face à tous les onze partis : les corrélations reflètent les perceptions d'une partie substantielle de l'électorat suisse, mais elles reposent avant tout sur les individus les mieux informés ainsi que sur ceux qui votent le plus souvent. (18)

(18) La question 54 relative aux préférences partisans était libellée comme suit : "Voici un jeu de cartes portant les noms des partis. Pourriez-vous disposer les cartes sur cette échelle de la manière suivante : a) Sur la première case, placez le parti que vous aimez le plus et sur la onzième case, celui que vous aimez le moins. b) Maintenant, placez sur la deuxième case le parti auquel vous donnez la deuxième préférence et sur la dixième case celui que, dans l'ordre de préférence vous mettriez sur l'avant-dernière place". L'enquêteur poursuivait de la sorte jusqu'à ce que le répondant eût classé les onze partis. Tous n'étaient certes pas en mesure de situer l'ensemble des onze partis. Les deux partis principaux (le Parti socialiste et le Parti radical) étaient classés par plus de 1.000 répondants chacun sur un total de 1.917. Le Mouvement national d'action républicaine et sociale et l'Action nationale étaient classés par 834 et 838 répondants respectivement. Partis récents et petits, ils étaient classés par un nombre relativement réduit de répondants malgré leurs activités en vue; au demeurant l'Alliance des indépendants était classée par un nombre de personnes presque identique, tandis que trois autres partis (le Parti libéral, le Parti chrétien-social et le Parti évangélique protestant) étaient localisés par un nombre inférieur de répondants.

Plus de 800 répondants ont pu classer chacun des deux partis "traditionnalistes" dans cette hiérarchie de préférences : en d'autres termes, une proportion bien plus considérable de l'électorat est en mesure d'exprimer sa préférence positive ou négative pour ces partis que de les situer sur la dimension gauche-droite. Ces attitudes sont surtout négatives : l'Action nationale est placée en dernière position par 19 % de ceux qui ont pu la classer, tandis que le chiffre est de 23 % pour le Mouvement républicain, les communistes étant placés en dernière position par 42 %. Ceux qui ont classé l'un des autres partis en dernière position ne dépassent guère les 5 %.

Tableau III.6.  
Corrélation de Pearson entre la préférence pour l'Action nationale et la préférence pour les autres partis \*

Mouvement républicain	+ 0,579
Communiste	+ 0,009
Alliance des indépendants	- 0,063
Socialiste	- 0,080
Évangélique protestant	- 0,107
Union démocratique du centre	- 0,113
Chrétien-social	- 0,155
Démocrate-chrétien	- 0,204
Libéral	- 0,252
Radical	- 0,276

\* Les corrélations au-dessus de 0,08 sont significatives.

L'extrême-gauche et l'extrême-droite (pour autant que nous puissions nous servir de ces termes) ont suscité des réactions résolument négatives au sein de l'électorat suisse. L'une et l'autre ont en commun néanmoins un autre point qui paraît incompatible avec une explication fondée sur une dimension gauche-droite unique. En termes de hiérarchie de préférences, les communistes sont les plus rapprochés des deux partis nationalistes! Il s'agit-là certes d'un constat relatif. Le tableau III.6. relève la relation qui existe entre le soutien accordé à l'Action nationale et celui accordé aux autres partis. Une première constatation banale : ceux qui évaluent le Mouvement républicain de manière positive sont très enclins à

évaluer l'Action nationale également de manière positive; les deux partis défendent d'ailleurs une idéologie semblable et forment un groupe parlementaire unique au sein du Conseil national. (19) Les sympathisants de tout autre parti ont tendance à porter sur eux les évaluations négatives - exception faite toutefois des communistes qui se montrent plus ou moins neutres. Cette deuxième constatation originale appelle en revanche quelque exploration. La grande majorité de l'électorat helvétique se situe au centre ou dans son voisinage sur l'échelle gauche-droite. En partant du centre du continuum à une dimension, les deux extrêmes peuvent être perçus comme étant équidistants : ce phénomène pourrait-il expliquer l'absence d'une forte corrélation négative entre le soutien donné au Parti communiste et celui donné aux partis "nationalistes" ? La réponse est négative. Les sympathisants du Parti communiste sont eux-mêmes à divers titres plus favorables à ces deux partis que ne le sont ceux des partis de l'"establishment". (20)

Ainsi par exemple, parmi ceux qui choisissent en premier lieu le Parti radical, 73 % classent l'Action nationale dans l'une ou l'autre des trois dernières positions; parmi ceux qui sont défavorables aux radicaux seuls 20 % manifestent la même opposition à l'Action nationale. En revanche, le soutien donné aux communistes est pratiquement indépendant d'une attitude favorable ou défavorable à l'égard de l'Action nationale : 57 % de ceux qui indiquent les communistes comme leur premier choix expriment une opposition similaire à l'égard de l'Action nationale; ce chiffre est légèrement moins élevé que celui de 59 % de personnes qui sont les plus hostiles au Parti communiste.

---

(19) La nouvelle initiative de l'Action nationale et des différends de personnes ont provoqué en 1974 des tensions au sein du groupe.

(20) Nous ne saurions attribuer cette configuration à un manque d'information partisane de la part des femmes suisses : le même tableau se dégage lorsque nous calculons ces corrélations pour les hommes uniquement.

Le lecteur aura sans doute conclu à ce stade de nos travaux que la politique suisse implique sans doute l'existence d'une dimension supplémentaire. La dimension gauche-droite se révèle assez utile pour expliquer les préférences pour la plupart des partis, mais perd pratiquement toutes ses vertus explicatives dans le cas des deux partis d'"extrême-droite". Y aurait-il une dimension "système/anti-système" ou "modernisme/traditionalisme" sous-tendant ce modèle ? (21) Tel semble être le cas à condition d'y apporter certaines nuances.

### III. TROIS DIMENSIONS DE LA VIE POLITIQUE SUISSE

L'analyse dimensionnelle du classement des préférences partisans révèle en effet que trois dimensions au moins sont requises pour obtenir une solution satisfaisante. Il est intéressant de constater que nous parvenons au même résultat en effectuant des analyses dimensionnelles de la position gauche-droite des partis : la moins que l'on puisse dire est que ce phénomène est surprenant, étant donné que le concept est censé être unidimensionnel de par sa nature. Pourtant l'électorat suisse différencie les partis politiques suisses en fonction de trois dimensions principales, même lorsque nous formulons la question en termes de gauche et de droite. A titre provisoire, nous pourrions qualifier les trois dimensions de "gauche-droite conventionnelle", de "système/anti-système" ou de "modernisme/traditionalisme", et de dimension "religieuse/séculière".

---

(21) Voir Sartori (Giovanni), "European Political Parties : the Case of Polarized Pluralism", in Lapalombara (Joseph) et Weiner (Myron) ed., Political Parties and Political Development, Princeton University Press, 1966, pour une analyse de la dimension "système/anti-système" au sein des partis politiques.

Tableau III.7.

Préférences partisans, position personnelle sur l'échelle gauche-droite et préférences marquées face à certains problèmes politiques au sein de l'électorat suisse \*

	Gauche/ droite	Traditiona- lisme/mo- dernisme	Religieux/ séculier
Se situe sur la gauche	- 0,597		
Le système politique suisse est bon	- 0,397		
En faveur d'une intervention plus vigoureuse de la police		0,364	
Entrée libre des travailleurs étrangers	- 0,411		
La Suisse devrait entrer dans le Marché commun	- 0,458		
La Suisse devrait adhérer aux Nations-Unies	- 0,368		
Les objecteurs de conscience devraient être astreints au service militaire		0,295	
Les femmes devraient jouer le même rôle politique que les hommes	- 0,335		
Le secteur privé devrait résoudre le problème du logement	- 0,259		
La répartition du revenu en Suisse est équitable	- 0,292		
Maintenir l'interdiction des activités des jésuites		0,243	
Favorable à l'Alliance des indépendants			0,270
" à l'Union démocratique du centre	- 0,399		
" aux démocrates-chrétiens	- 0,430		- 0,586
" au Parti communiste	0,584		
" au Parti chrétien-social	- 0,311		- 0,601
" au Parti évangélique prot.	0,272		
" au Parti libéral	- 0,304		0,405
" au Parti radical	- 0,345		0,513
" au Parti socialiste	0,509		
" à l'Action nationale		0,681	
" au Mouvement républicain		0,667	
Contribution de la variance totale	10,4 %	9,4 %	6,0 %

\* Analyse factorielle selon les axes principaux : tous les poids supérieurs à 0,240 figurent dans le tableau.

Lorsque nous analysons la hiérarchie des préférences partisans uniquement, il en ressort déjà une structure qui est incontestablement à trois dimensions. Le modèle devient toutefois bien plus significatif lorsque nous intégrons dans notre analyse les attitudes que l'individu adopte face à des problèmes politiques majeurs ainsi que sa position personnelle sur l'échelle gauche-droite. Le tableau III.7. fait état des résultats d'une analyse factorielle de ces variables. Le premier facteur qui en ressort est sans conteste la dimension gauche-droite conventionnelle. Le fait que l'échelle gauche-droite exerce une influence très considérable sur ce facteur le confirme. La hiérarchie des préférences partisans de l'individu fournit cependant une confirmation supplémentaire : le soutien accordé aux communistes ou aux socialistes a des incidences positives très fortes sur ce facteur; alors que le soutien donné aux démocrates-chrétiens, aux radicaux, au parti démocratique du centre et à la plupart des autres partis pèse d'un poids négatif.

L'Action nationale et le Mouvement républicain constituent des exceptions. Les sentiments positifs ou négatifs éprouvés à l'égard de ces deux derniers partis sont en corrélation étroite avec le second facteur. Et, pour étrange que cela puisse paraître, les attitudes exprimées face à la plupart des questions politiques importantes en Suisse à l'heure actuelle pèsent davantage sur cette dimension système/anti-système ou modernisme/traditionalisme que sur le premier facteur.

#### 1. Le facteur gauche-droite

Il existe certes des exceptions notables. Les attitudes que l'on exprime face à la répartition du revenu et face au problème du logement relèvent avant tout du premier facteur gauche-droite. Plus précisément, ceux qui estiment que la répartition actuelle du revenu en Suisse est inéquitable et ceux qui préconisent une solution publique (plutôt que privée) au problème du logement ont tendance à se situer à l'extrémité gauche de l'échelle; ils sont donc plus enclins à préférer les socialistes ou les communistes aux ra-

dicaux, aux démocrates-chrétiens ou à la plupart des autres partis. (22) Les réponses à une autre question sont étroitement liées à la première dimension : nous avons demandé aux personnes interrogées si elles estimaient que le système politique suisse était dans l'ensemble très bon, assez bon, passable, pas très bon ou mauvais. Ceux qui se situaient sur la gauche étaient relativement enclins à donner des réponses neutres ou négatives.

Une dimension gauche-droite existe donc effectivement et la position d'un individu face aux problèmes socio-économiques est fonction de cette dimension. Toutefois, l'attitude d'un individu face aux autres problèmes politiques majeurs récents est pratiquement sans relation avec cette dimension gauche-droite classique. Cet aspect de la réalité n'est guère conforme au concept conventionnel de gauche et de droite bien qu'étant logique dans le contexte de la politique helvétique contemporaine. La Suisse doit être en effet un cas particulier dans la mesure où des problèmes importants sont soulevés, débattus et soumis au référendum fédéral sans que les grands partis politiques prennent des positions divergentes. Tout au long des dernières années, des problèmes politiques majeurs ont interrompu le calme caractérisant jusqu'alors la politique helvétique. En 1970, l'initiative Schwarzenbach a suscité une controverse nationale sur le rôle des travailleurs étrangers. Si cet amendement constitutionnel avait été adopté (il s'en est fallu de peu), il aurait eu des incidences profondes sur l'économie et la société suisses. En 1971, après plusieurs tentatives vouées à l'échec, le suffrage féminin a enfin été adopté par référendum fédéral - doublant ainsi l'électorat suisse d'un jour à l'autre. En 1972, un autre référendum a été soumis au vote populaire :

---

(22) Le libellé exact de la question 34 est : " Si vous comparez ce que vous gagnez avec ce que gagnent les autres couches de la population de notre pays, pensez-vous que la répartition des revenus en Suisse est équitable ou inéquitable ?" Question 33 relative au problème du logement : "A votre avis, comment doit-on résoudre le problème du logement ? Pensez-vous que la question du logement doit être résolue par l'initiative privée (7 %), par l'intervention des pouvoirs publics (14 %) ou par un effort combiné des deux (65 %) ?".

Il portait sur l'accord de libre-échange avec la Communauté économique européenne et posait indirectement la question de la neutralité suisse. Bien que la Suisse n'eût même pas adhéré aux Nations Unies de crainte de compromettre sa neutralité, ce fait n'a pas empêché le corps électoral suisse d'approuver en 1972 cet accord de libre-échange avec le Marché commun, en dépit des mises en garde multiples et de l'annonce de la perte progressive de la neutralité. Enfin, en 1973, le corps électoral s'est prononcé en faveur de la suppression de l'interdiction constitutionnelle frappant les Jésuites, interdiction qui remontait à la guerre civile de 1847. Bien que des incidences pratiques de cet amendement soient vraisemblablement minimales, sa portée symbolique est considérable car il supprime de la Constitution fédérale toute discrimination à l'égard de l'action d'un ordre catholique. Il s'agissait là de problèmes politiques majeurs qui font ressortir une dimension fondamentale du clivage politique : le second facteur qui explique les réponses données à ce problème compte presque autant dans la variance de notre analyse factorielle que la dimension gauche-droite. Dans ces conditions on est fondé à se demander quelles sont les implications de ce clivage.

En règle générale, l'on présume que les dirigeants représentent le conservatisme. Mais dans chacun des cas qui précèdent, les dirigeants de tous les grands partis ont adopté une attitude "progressiste" face aux problèmes en question - c'est-à-dire qu'ils étaient contre l'initiative Schwarzenbach et en faveur des trois autres. En dépit de ces prises de position, des proportions considérables de l'électorat ont voté à l'encontre des vœux des dirigeants lors de ces référendums. Seuls les petits partis "traditionalistes" ont proposé "un choix et non un écho" - le Parti communiste mis à part qui était le seul à se rallier à eux en s'opposant à l'accord avec le Marché commun. Le deuxième facteur pourrait ainsi être considéré comme une dimension qui oppose des dirigeants relativement orientés vers le changement aux conservateurs "nationalistes" représentés au Parlement uniquement par l'Action nationale et par le Mouvement républicain. Les préférences parmi les grands partis ne sont que marginalement fonction de ce deuxième facteur.

## 2. Le facteur "modernisme/traditionalisme"

L'étiquette provisoire que nous avons choisie pour le deuxième facteur n'est pas très heureuse. Au lieu de parler de dimension "système/anti-système", il serait peut-être plus indiqué de qualifier de dimension "modernisme/traditionalisme". Le concept "système/anti-système" a pour conséquence de regrouper les communistes et les réactionnaires au pôle anti-système du spectre. En réalité toutefois, le soutien donné aux communistes est étroitement lié au premier facteur gauche-droite et pratiquement sans lien quelconque avec la deuxième dimension.

En regard du soutien massif recueilli lors des votes populaires par la position nationaliste face à certains problèmes majeurs, tels les travailleurs étrangers et les impôts, les partis de l'"establishment" semblent avoir obtenu un appui relativement ténu. Ainsi que nous avons pu le constater, les partis traditionalistes sont exposés à une hostilité quasi sans failles de la part des dirigeants établis; de plus ils sont perçus généralement comme extrémistes. En outre, la large satisfaction manifestée à l'égard du système politique suisse est fonction du premier plutôt que du deuxième facteur. Comme nous l'avons déjà constaté, ce premier facteur est associé aux problèmes classiques de l'intervention gouvernementale dans l'économie mais non aux problèmes récents qui dominent la scène politique. Il en découle donc que le gros de l'électorat suisse semble juger de la qualité du système politique principalement sur la base des problèmes économiques conventionnels. Du fait que la Suisse se place, après la Suède, au rang des pays les plus prospères de l'Europe, on peut légitimement supposer qu'une majorité écrasante de ceux qui ont répondu ont évalué le système politique suisse de manière favorable.

Enfin, une grande partie de l'électorat suisse demeure attachée aux différents partis de l'"establishment" par des traditions politiques profondément ancrées. En comparant le vote lors d'élections et le vote référendaire, nous obtenons une idée approximative de l'importance de telles loyautés envers un parti politique. Lors des élections,

l'individu vote pour un parti donné; en revanche, lorsqu'il s'agit d'un référendum ou d'une initiative, il est plus enclin à voter en fonction de la question posée et de ses convictions personnelles. De ce fait, les voix qui apportent leur appui aux positions des deux partis traditionalistes peuvent être huit à neuf fois plus nombreuses dans le cas d'un vote populaire que lors des élections à l'Assemblée fédérale. Néanmoins, le succès relatif obtenu par leur initiative concernant les travailleurs étrangers qui est à l'origine de la création des partis nationalistes s'explique notamment par l'exploitation habile d'un sentiment assez répandu dans la population. Le lancement de leur initiative contre la surpopulation étrangère n'a fait que cristalliser certains mouvements d'hostilité préexistants. Quant aux autres votations, l'interprétation de leurs résultats est plus difficile: en effet, les partis nationalistes ne font qu'adopter certaines positions qui caractérisent le conservatisme du corps électoral lors des référendums sans pour autant en être de vrais moteurs. Au moment des votes populaires ils jouent la carte du conservatisme en prenant le plus souvent une position hostile à tout changement. Or un rapide aperçu des votes populaires en Suisse montre que l'électorat n'a pas attendu l'Action nationale pour se prononcer le plus souvent pour le rejet des projets qui risquent de bousculer la vis traditionnelle.

Sur un ensemble de 108 initiatives déposées de 1891 au 31 janvier 1974, 36 ont été retirées et 52 rejetées; de même, les refus l'emportent nettement s'agissant de référendums facultatifs: sur 73 référendums facultatifs ayant donné lieu à un vote depuis 1874 à nos jours, 28 ont été acceptés et 45 rejetés. En revanche, la situation est inverse à propos de référendums obligatoires, situation qui confirme le large soutien donné au gouvernement: sur 104 soumis au vote depuis 1848, 82 sont approuvés contre 22 rejets. Ainsi cette coïncidence entre le conservatisme de l'électorat suisse et les positions des partis "traditionalistes" ne permet pas de conclure que ces partis obtiennent un large soutien populaire. En fait, lors des élections, seul un nombre limité d'électeurs leur apporte effectivement son appui. Paradoxalement,

c'est l'"establishment" suisse qui apparaît novateur par rapport au conservatisme de l'électorat qui s'exprime surtout à l'occasion des référendums.

### 3. Le facteur "religieux/séculier"

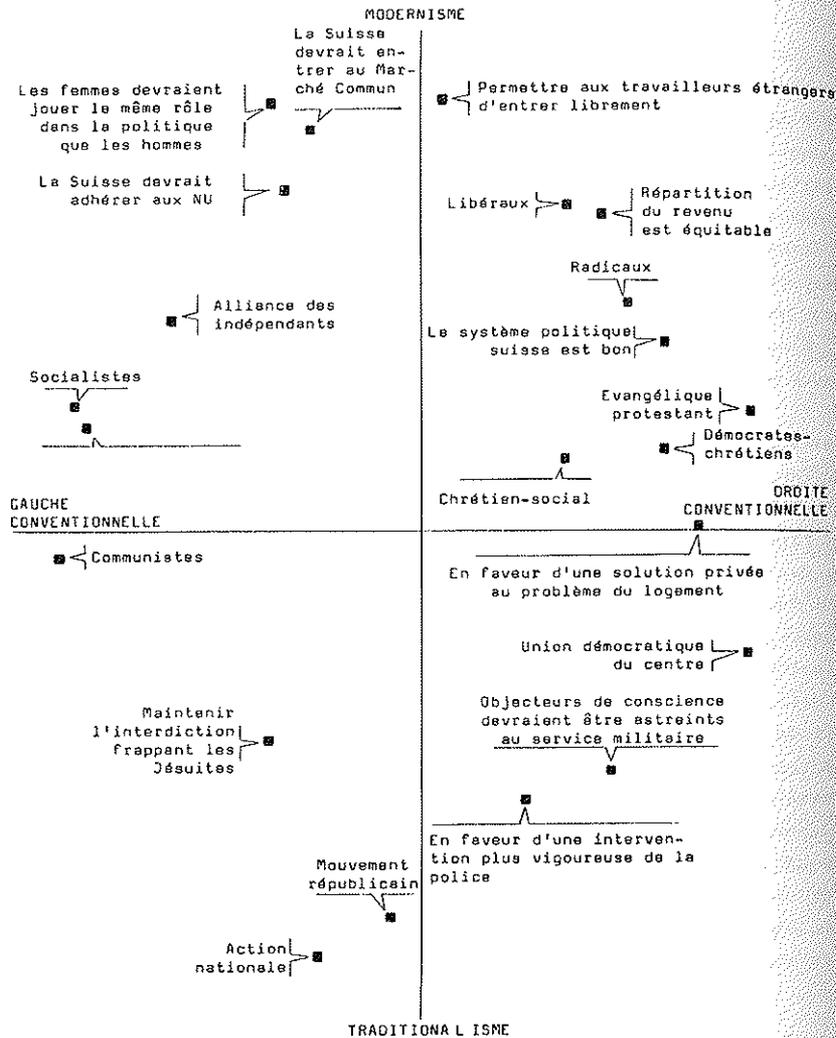
Les convictions religieuses constituent une importante motivation d'affiliation aux partis traditionnels; elles font ressortir la troisième dimension fondamentale du clivage politique suisse. Ce troisième facteur dit "religieux/séculier" oppose les partisans des deux grands partis catholiques aux radicaux et aux libéraux. Le seul problème majeur d'actualité en relation avec cette dimension, mais aussi avec la dimension "modernisme/traditionalisme", est l'interdiction frappant les activités des jésuites. Le résultat du vote populaire du 21 mai 1973 a entériné la proposition gouvernementale visant à supprimer l'interdiction: l'abrogation a été acceptée avec une participation de 40,3 % par 791.076 contre 648.924 voix et par 16 et demi contre 5 et demi cantons. Les cantons qui l'ont rejetée sont les suivants : Vaud, Neuchâtel, Berne, Zurich, Schaffhouse, Appenzell-Rhodes extérieurs. D'autre part, notre enquête révèle qu'une personne sur quatre (24,9 %) ne se sent pas concernée par ce problème; parmi ceux qui se prononcent, la grande majorité, soit près de 70 % se déclare favorable à la suppression. Au vu de ces données, on peut estimer que les opposants à la suppression ont fait le plein des voix, tandis que de nombreux partisans de l'abrogation ont dû s'abstenir. Comme il se dégage d'une note de M. Kerr, c'est surtout dans les cantons à forte majorité protestante que l'hostilité à l'égard de la suppression est la plus grande sans que pour autant elle dépasse 50 % : 35 % des personnes interrogées à Schaffhouse et Neuchâtel, 38 % à Soleure et 44 % dans le canton de Vaud, souhaitent que l'article soit maintenu. A l'autre extrême, ce sont les cantons à majorité catholique qui sont le plus en faveur de la suppression de l'article : dans les cantons de Fribourg, Lucerne, Uri, Saint-Gall et Grisons on trouve, par exemple, que plus de 90 % de réponses sont favorables à la suppression. Bien que l'on constate que plus la personne ressent de l'antipathie envers les catholiques,

plus elle tient au maintien de l'article, il importe de souligner que moins de 10 % de la population se déclare hostile envers les catholiques. Cette indication laisse supposer que la votation populaire sur ce problème n'a pas fait renaître l'antagonisme religieux selon le clivage catholique/anticatholique.

De plus, le conflit a perdu de son intérêt pour les jeunes. C'est surtout la génération née avant 1900 qui se déclare le plus hostile à la suppression de l'article : plus de 40 % des personnes qui peuvent se rappeler les époques de troubles religieux, veulent que l'article soit maintenu. Toutes les autres générations nées après 1900 se sentent peu concernées par ce problème et favorables à la suppression de l'article. Enfin, on constate que ceux qui ont voté pour l'initiative de M. Schwarzenbach en 1969 sont plus favorables au maintien de l'article (35 %) que ceux qui ont voté contre (17 %). Ceci laisse supposer que le conservatisme politique se traduit par une nette préférence pour les traditions religieuses.

Cette dimension est quantitativement moins importante que les deux autres, bien que les analyses dimensionnelles indiquent qu'elle est essentielle pour l'interprétation fidèle de la politique suisse. Elle reste importante à maints égards, notamment en raison du fait que ceux qui se sentent proches des partis catholiques et ceux qui sont affiliés aux partis radicaux ou libéraux ne sont pas disponibles pour une affiliation éventuelle à de nouveaux partis tels que l'Action nationale ou le Mouvement républicain. Ces deux partis nationalistes puisent l'essentiel de leur soutien auprès de ceux qui ne témoignent pas de liens confessionnels forts ou d'un sentiment profond d'identification à un parti politique. Les individus venant d'horizons divers, caractérisés par des traits opposés, sont cependant attachés à un "establishment" politique relativement unanime qui a adopté une attitude commune dans le référendum sur les jésuites, ainsi qu'à l'égard de la plupart des problèmes politiques majeurs. Importants et évidents, la dimension religieuse/séculière ne nécessite pas de plus amples précisions.

DIAGRAMME III.1.



4. Analyse du positionnement spatial

Outre l'analyse factorielle, nous avons procédé à une analyse d'échelle multidimensionnelle et du positionnement spatial des points que nous venons de traiter. (23) Les diverses formes d'analyse dimensionnelle aboutissent à des conclusions pratiquement identiques : une solution à trois dimensions est optimale et les trois dimensions peuvent aisément être interprétées comme une dimension gauche-droite conventionnelle, une dimension "modernisme/traditionalisme" ou "establishment/anti-establishment" et une dimension religieuse/séculière. Le diagramme III.1. illustre les deux premières dimensions d'une analyse du positionnement spatial. Il résume la structure des réponses d'une manière intuitivement significative : plus la corrélation positive entre deux éléments quelconques est forte, plus ils seront rapprochés dans l'espace bidimensionnel. Ainsi, le soutien donné soit aux communistes, soit aux socialistes et la position personnelle sur l'échelle gauche-droite étant en corrélation étroite, ces trois éléments se regrouperont à l'extrémité gauche de l'axe horizontal gauche-droite. Le soutien dont bénéficient les radicaux, les démocrates-chrétiens et l'Union démocratique du centre se situe à l'extrémité opposée de l'axe horizontal, mais à des niveaux différents sur l'axe vertical - le parti de l'Union démocratique du centre étant bien plus "traditionaliste" que les deux autres. Nous avons postulé plus haut que le Parti radical était le parti gouvernemental ou de l'"establishment" par excellence. Ce postulat semble être confirmé par le fait que le soutien qui lui est donné est étroitement lié à l'idée que le système politique suisse est excellent : en termes d'axe gauche-droite, le parti radical est incontestablement un parti de droite.

(23) Pour une discussion de l'échelle multidimensionnelle, voir Kruskal (J.B.), "Non-metric Multidimensional Scaling : a Numerical Method", *Psychometrika*, 2, juin 1964; et Kruskal (J.B.) "Multidimensional Scaling by Optimizing Goodness of Fit to a Nonmetric Hypothesis", *Psychometrika*, 1, mars 1964, L'analyse du positionnement spatial est décrite dans Lingoes (James C.), "An IBM 7090 Program for Guttman-Lingoes Smallest Space Analysis", *Behavioral Science*, 10, avril 1964; et Guttman (Louis) "A General Nonmetric Technique for Finding the Smallest Coordinate Space for a Configuration of Points", *Psychometrika*, 33, décembre 1968.

En fonction de l'axe vertical cependant, l'électorat radical se trouve parmi les moins traditionalistes.

Le point d'appui du Mouvement républicain et de l'Action nationale se situe à une extrémité de l'axe vertical - pratiquement à la distance maximale concevable du point de vue de l'entrée libre des travailleurs étrangers. Cette dimension verticale reflète une structure d'attitudes cohérente - voire une idéologie - dont le centre de préoccupations est le désir de conserver les structures sociales traditionnelles en Suisse. L'opposition à l'entrée des travailleurs étrangers va de pair avec l'opposition à l'adhésion au Marché commun, à la participation des femmes à la vie politique, à la possibilité donnée aux objecteurs de conscience d'échapper au service militaire ou à la levée de l'interdiction frappant les activités des jésuites. Tout en étant profondément conservatrice, cette position est "anti-establishment" : les dirigeants en place sont perçus comme n'étant que trop disposés à permettre la désagrégation de la structure sociale helvétique. De plus, les conservateurs-traditionalistes ont tendance à percevoir la répartition actuelle du revenu comme inéquitable - partageant ainsi un point en commun avec les électeurs communistes et socialistes. Au début de cet article, nous avons relevé le fait surprenant que les partis considérés généralement comme appartenant à l'extrême-droite étaient en fait situés sur la gauche des partis bourgeois dominants sur l'échelle gauche-droite. Sur l'axe économique, les conservateurs-traditionalistes se situent effectivement un peu plus à gauche que ces grands partis dominants; ils représentent par contre une attitude conservatrice extrême face à quelques-uns des problèmes actuels les plus importants, mais il s'agit là d'un autre phénomène. Ainsi, pour l'électorat helvétique, les termes gauche et droite se réfèrent avant tout à une gauche et à une droite conventionnelles.

Par ses analyses et travaux récents, Inglehart a démontré que les valeurs de base des sociétés occidentales subissaient des changements tendant à déplacer progressivement l'axe de conflit politique des problèmes économiques aux problèmes non économiques (ou "post-

bourgeois"). (24) Les variables qu'il a utilisées pour mesurer la hiérarchie des valeurs d'un individu ont été introduites dans notre sondage. Bien que les caractères "post-bourgeois" tendent à se situer sur la gauche, cet indice de valeurs semble être complémentaire par rapport à la dimension gauche-droite. Tandis que la position personnelle sur l'échelle gauche-droite nous fournit un excellent instrument de prédiction des préférences à l'égard des partis, la hiérarchie des valeurs en est un indicateur de prédiction peu probant. En revanche, la hiérarchie des valeurs d'un individu donne une meilleure prédiction des préférences pour les partis conservateurs-traditionalistes ou nationalistes de création relativement récente ainsi qu'à l'égard des problèmes actuels importants relevant de cette seconde dimension. (25) On peut d'ailleurs supposer que de tels problèmes politiques vitaux joueront un rôle toujours plus important et central dans la politique suisse au cours des années à venir. S'il en était ainsi, les attitudes face à ces problèmes pourraient être assimilées à une nouvelle dimension gauche/droite plus étendue - un peu à l'instar de l'évolution de la dimension religieuse/sécularisée. Pour l'instant cependant, les problèmes d'évolution culturelle et la dimension gauche-droite sont pratiquement indépendants en Suisse.

---

(24) Voir Inglehart (Ronald), "The Silent Revolution in Europe : Intergenerational Change in Post-Industrial Societies", American Political Science Review, décembre 1971.

(25) Les corrélations entre la position personnelle sur l'échelle gauche-droite et le soutien à l'Action nationale et au Mouvement républicain d'action républicaine et sociale sont respectivement de - 0,040 et de 0,000 (voir tableau III.5.). Les corrélations respectives avec la hiérarchie des valeurs sont de 0,107 et de 0,134 autrement dit, le type "post-bourgeois" est beaucoup moins enclin à évaluer ces groupes de manière positive que ne le sont les "acquisitifs".

### Conclusions

Au terme de cette démarche analytique, nous sommes en mesure de formuler les conclusions suivantes :

1. A première vue, il semble que la portée du concept gauche-droite soit plus limitée en Suisse que dans les pays avoisinants : France, Allemagne, Italie. La Suisse accuse un décalage par rapport à ceux-ci si l'on compare les pourcentages qui peuvent se situer sur cet axe (75 % contre 58 % de notre échantillon suisse).
2. Si les partis classiques sont correctement placés, les deux nouveaux venus sur la scène politique (Mouvement républicain et Action nationale) qui peuvent être rapprochés du poujadisme en France, sont situés légèrement à gauche des trois partis bourgeois. Examinés de plus près, ces deux cas aberrants révèlent que la dimension gauche-droite conventionnelle ne fournit aucune orientation claire sur leur position : en effet, il n'existe pratiquement pas de corrélation entre la position d'un individu sur l'échelle gauche-droite, et son attitude positive ou négative à leur égard.
3. On constate aussi que les communistes (42 %) et ces deux partis "traditionalistes" (autour de 20 %) ont suscité des réactions négatives. Cette proximité relative des partis extrémistes de gauche et de droite n'est pas due à un artifice : les sympathisants du Parti communiste sont eux-mêmes plus favorables à ces deux partis que ne le sont ceux des partis de l'"establishment".
4. Il ressort de notre démarche analytique que si la dimension gauche-droite se révèle utile pour expliquer les préférences à l'égard de la plupart des partis, elle perd toute sa vertu explicative s'agissant de deux nouveaux partis "traditionalistes".
5. L'analyse dimensionnelle confirme en effet que trois dimensions au moins sont nécessaires pour une interprétation satisfaisante

du comportement politique en Suisse : l'électorat différencie les partis politiques en fonction de ces trois dimensions : gauche-droite conventionnelle, modernisme-traditionalisme, religieux-séculier.

6. Bien qu'une grande partie de l'électorat suisse demeure attachée aux partis gouvernementaux par tradition comme l'indiquent les résultats des élections, les électeurs votent en fonction de la question posée et des préférences personnelles lors des référendums. Les nouveaux partis doivent leur origine au vote sur les travailleurs étrangers au sujet duquel tous les autres partis ont pris la même position. Se greffant sur ce clivage, les deux nouveaux partis ont obtenu 8 à 9 fois plus de voix que le nombre de votes qu'ils recueillent lors des élections.
7. Ces deux partis "traditionalistes" s'identifient avec un courant conservateur qui se manifeste souvent lors des référendums par le rejet des projets qui risqueraient de bousculer la vie traditionnelle. Par opposition, les grands partis adoptent des attitudes "progressistes" face à ces problèmes majeurs : contre l'initiative Schwarzenbach (restriction du nombre de travailleurs étrangers), pour le suffrage féminin, pour l'accord avec le Marché commun et pour l'abrogation de l'article confessionnel. C'est le paradoxe de la politique suisse qui ne s'explique pas sans recours à la dimension "modernisme-traditionalisme".
8. La troisième dimension "religieux-séculier" bien que quantitativement moins importante est essentielle pour l'interprétation du comportement politique en Suisse. Les électeurs qui témoignent de liens confessionnels forts et d'une identification partisane solide ne sont pas mobilisables par les deux partis nationalistes.
9. L'analyse du positionnement spatial confirme et clarifie ces constatations. Si les deux partis traditionalistes considérés comme appartenant à l'extrême-droite se situent légèrement à

gauche des grands partis bourgeois, ils représentent en revanche la conservatisme extrême face aux problèmes d'actualité.

10. Tandis que la position personnelle sur l'axe gauche-droite fournit un excellent instrument de prédiction des préférences partisans, la hiérarchie des valeurs d'un individu permet de prédire avec plus de certitude ses préférences pour les partis nationalistes ou son attitude à l'égard des problèmes actuels.

Face à cette transformation des courants de la politique suisse, les partis gouvernementaux ont serré leurs rangs. Si cette évolution se poursuit, les trois grands partis suisses seront confrontés à un choix difficile : d'une part ils pourraient chercher à maintenir la forme actuelle du gouvernement par consensus et, de ce fait, minimiser les conflits; cette stratégie aurait pour effet d'accroître l'abstentionisme déjà fort élevé en Suisse; d'autre part, les partis dirigeants pourraient opter pour une autre stratégie qui consisterait à proposer des options en fonction de la dimension modernisme-traditionalisme et des problèmes nouveaux; cette voie aurait pour conséquence de clarifier les positions face aux problèmes actuels, d'imprimer plus de relief aux conflits et de conduire à plus long terme à une restructuration des forces politiques; en pure logique, elle devrait aboutir à l'instauration d'un gouvernement majoritaire en place et lieu du gouvernement de coopération. Certains partis telle la démocratie-chrétienne ont cherché à se donner des programmes mieux profilés et plus différenciés. Ils n'ont pas pour autant renoncé à la formule de la coopération gouvernementale. Néanmoins, force est d'admettre que l'alternative clairement énoncée est largement atténuée par la pratique du référendum - moyen permettant de trancher des conflits - et surtout par l'esprit de compromis et de confiance qui caractérise la vie politique en Suisse.

## C H A P I T R E I V

=====

### L'ELECTORAT FLOTTANT ET L'ELECTORAT INDECIS EN SUISSE

Par  
Jacques Nicola

#### 1. INTRODUCTION

##### 1. Rôle privilégié de l'électorat flottant

L'électorat flottant mérite une attention particulière pour trois raisons au moins. Tout d'abord, de par son existence même, il pose le problème de l'alternance dans les régimes démocratiques. Selon les théoriciens classiques, les conditions d'une démocratie sont réunies lorsqu'une minorité, l'opposition, a la possibilité de devenir périodiquement la majorité en faisant appel aux électeurs qui sont libres de voter pour l'un ou l'autre parti, ce qui implique la liberté d'exprimer ses arguments et la liberté d'opinion de l'électeur. Or, si nous nous tournons vers la sociologie électorale, nous devons faire face à une moisson d'affirmations telles que "les agriculteurs préfèrent le parti A", "les catholiques préfèrent le parti B", "les ouvriers préfèrent le parti C" etc; ceci revient à dire que, même si la liberté d'opinion est garantie, les individus ne sont pas entièrement libres dans leur choix, car celui-ci n'est pas que le résultat d'une pensée indépendante mais est en grande mesure déterminée par l'influence des catégories sociales dont l'individu fait partie. Cependant, nous voyons que dans la pratique la force relative des partis varie assez pour que des minorités deviennent des majorités, et cela grâce au fait qu'environ un quart des électeurs change son comportement d'une élection à l'autre. Le raisonnement qui s'impose est donc le suivant : théoriquement, chaque électeur peut apporter une contribution au changement; pratiquement l'influence des groupes sociaux empêche les individus d'user de leur potentialité de changement; donc

---

*Cet ouvrage collectif a été rédigé par les membres du Département de science politique de la Faculté des Sciences économiques et sociales, Université de Genève.*

SIDJANSKI Dusan, professeur à l'Université et à l'Institut Universitaire d'Études Européennes, directeur du Département de science politique. Au cours de ces dernières années, il a été invité par diverses universités, dont Paris I, Michigan et Harvard. Auteur de nombreux ouvrages et articles sur les intégrations régionales, la politique comparée et l'analyse des forces politiques, le professeur Dusan SIDJANSKI est membre de l'Association Internationale de science politique et du Comité exécutif de l'Association Suisse de science politique, qu'il a présidé de 1969 à 1972.

ROIG Charles, professeur à l'Université, est auteur de plusieurs études, notamment sur l'administration publique, la socialisation politique des enfants en France et l'analyse de systèmes. Ayant enseigné à l'Université de Grenoble, le professeur Charles ROIG a été appelé à occuper un poste de professeur au Département de science politique dès 1970. A l'heure actuelle, il poursuit des recherches sur la linguistique politique ainsi que sur l'administration suisse.

KERR Henry, docteur de l'Université de Michigan, professeur-assistant du Département, a publié une série de travaux sur l'intégration européenne, la politique comparée. Il a pris part à de nombreux colloques de l'Association Internationale de science politique et a fait des conférences dans plusieurs universités américaines et européennes. A présent, il effectue des travaux sur le comportement politique en Suisse et notamment sur les parlementaires suisses.

INGLEHART Ronald, professeur à l'Université de Michigan, est associé depuis plusieurs années aux activités du Département. Il est auteur de nombreuses contributions sur la socialisation politique et sur les changements de valeurs dans les sociétés industrielles avancées. Il étudie notamment les conflits dans ces sociétés et, à ce titre, s'intéresse en particulier aux solutions adoptées par le système suisse.

NICOLA Jacques, assistant au Département, prépare une thèse sur les campagnes électorales. Il collabore aux recherches relatives au comportement politique et à l'analyse de la vie politique en Suisse.

---